

C.E.N.

BULLETIN

« EUROPEAN CENTRE FOR NUMISMATIC STUDIES »

« CENTRE EUROPÉEN D'ÉTUDES NUMISMATIQUES »

VOLUME 51

N° 2 MAI – AOÛT 2014

Gaetano TESTA – Les gillats napolitains : identification et classement des émissions provençales (seconde partie) ^[1]

7. Poursuite de la recherche

LE CADRE QUE NOUS AVONS ESQUISSE dans la première partie de notre étude pour les gillats frappés en Provence au nom du roi Robert ne peut être considéré comme définitif. D'autres variétés ou même séries ne manqueront probablement pas de faire surface dans les années à venir. La publication sur internet de catalogues de vente et de collections publiques ou privées constitue un instrument de connaissance exceptionnel qui permet de surmonter les obstacles qui ont fortement handicapé la recherche numismatique au cours du siècle passé. La découverte de nouveaux trésors et leur publication constituent également une source supplémentaire pour réaliser des progrès en cette matière. La plupart des trésors ayant une forte composante de gillats et répertoriés jusqu'ici n'ont pas apporté les certitudes que l'on pouvait escompter en raison de leur dispersion avant toute étude systématique, de l'absence d'un contexte archéologique certain ou de la faible possibilité d'identifier des associations pouvant aider au classement des monnaies. En outre, aucun trésor de gillats n'a été trouvé à ce jour en Provence, malgré l'existence dans la région, à cette époque, de conditions économiques favorables à la formation de trésors ainsi que d'événements ou de situations d'instabilité incitant à leur occultation.

^[1] La première partie a été publiée dans le *BCEN* 51 n° 1, 2014, p. 213-220.

Dans le projet capétien visant à long terme la formation d'un grand État unitaire, la Provence n'avait jamais cessé de faire l'objet de convoitise de la part des rois de France. Profitant de la faiblesse des Angevins de Naples sous la reine Jeanne, ceux-ci en avaient testé la capacité de résistance en envoyant vers la Provence des compagnies de mercenaires (celle aux ordres de Arnaud de Cervole dit l'Archiprêtre en 1358 et celle de Bertrand Du Guesclin en 1368) dont l'action violente et dévastatrice est restée longtemps imprimée dans la mémoire des Provençaux. Lors de la mort de la reine Jeanne en 1382, une grande partie de la Provence s'était opposée au successeur désigné, Louis I^{er} d'Anjou-Valois, frère du roi de France, et ensuite à son fils Louis II^[2]. Tarascon, déjà mise à rude épreuve en 1358 et en 1368, avait fermé ses portes aux Anjou-Valois et avait résisté longtemps jusqu'en 1387. Sur la toile de fond de tels événements, il n'est pas inconcevable que des trésors aient été cachés. L'avenir nous apportera certainement des éléments nouveaux permettant de compléter le cadre esquissé ou même nous obligeant à le reconsidérer.

Pour l'immédiat, nous voyons la nécessité de poursuivre la recherche prioritairement selon les trois axes suivants :

Il s'agit en premier lieu de savoir pourquoi les premières séries de gillats provençaux s'éloignent de la tradition provençale en recourant à l'abréviation **I ERL** pour Jérusalem en lieu et place du sigle

^[2] Les opposants s'étaient réunis dans la « Ligue d'Aix », contre laquelle les Anjou-Valois, impuissants, se virent obligés de recourir aux troupes françaises.

IhR. À ce sujet, nous entrevoyons une piste à explorer dans la période où le roi Robert voyage vers la Provence et y séjourne longuement (1318-1324) en contact direct avec le pape Jean XXII. À notre avis, 1317 et 1318 sont des années cruciales à prendre en considération pour le début des émissions provençales de gillats.

En deuxième lieu, il s'agit de pouvoir trouver des preuves incontestables concernant l'attribution à la Provence des gillats relevant des séries F, G et H. Julian Baker a contesté en particulier l'attribution à la Provence de la série H^[3]. À ce sujet, il fait valoir que les gillats en question s'approchent plutôt des premières émissions napolitaines en raison de : (1) la technique utilisée pour graver les lettres des légendes à l'aide de deux ou plusieurs poinçons, cette technique étant typique des premières émissions de gillats napolitains ; (2) la présence de marques dans le champ du droit, ce qui établit une proximité typologique avec les gillats napolitains avec les marques du gland et du lys. En outre, cet auteur affirme que l'attribution provençale que nous suggérons pour les gillats de la série H se fonde sur un seul et unique élément (abréviation **IhR** pour Jérusalem au lieu de **IERL**) et que ce seul discriminant n'est pas suffisant pour appuyer une telle attribution. Enfin, il considère que l'origine napolitaine pour ces gillats de la série H ne peut pas être contestée : la preuve en serait leur présence dans des trésors de type Casalbore^[4], alors qu'aucun des gillats avec la légende des comtes de Provence n'y est représenté.

De notre côté, nous faisons valoir à l'encontre de ces arguments que la technique utilisée pour graver les légendes avec deux ou plusieurs poinçons est typique

aussi du monnayage provençal et que la différence entre les gillats de la série H et ceux napolitains avec les marques du gland ou du lys est énorme et ne tient pas seulement au sigle utilisé pour l'abréviation de Jérusalem. Le module est beaucoup plus large (28/30 mm contre 25 mm), l'ornement floral à l'extrémité des bras de la croix (*tbc*) est typique des monnayages d'au-delà des Alpes, et surtout la figure du roi dans son ensemble n'a rien de commun avec le style net et fin des premières émissions. Enfin, la dernière affirmation de J. Baker ne semble pas justifiée : si la presque totalité du trésor de Casalbore se compose de gillats tardifs, il y a lieu de s'attendre à ce qu'également les quelques gillats provençaux présents dans le trésor soient tardifs. Donc, pour contester l'origine provençale des gillats de la série H présents dans le trésor de Casalbore, on ne peut pas tirer argument de l'absence de gillats provençaux de première génération, car les gillats napolitains de première génération y sont également pratiquement absents (3 ex. sur un total de 543 pièces).

En troisième lieu, il s'agit de procéder à des analyses élémentaires de la composition. Il y a quelques années nous avons déjà soumis un petit nombre de gillats à une analyse par la méthode de la fluorescence RX. Celle-ci n'est toutefois pas satisfaisante car elle opère seulement sur la couche superficielle de la monnaie, alors que celle-ci est sujette à des altérations de diverse nature. Nous avons le sentiment qu'un plan d'analyses systématiques et détaillées concernant la composition des diverses séries de gillats devient de plus en plus nécessaire. Étant donnée la longue durée des émissions de gillats angevins (environ 150 ans) et la pluralité des ateliers impliqués, y compris ceux ayant produits des contrefaçons, des analyses élémentaires de composition pourraient apporter de nouvelles connaissances qui, à ce jour, nous échappent.

^[3] Baker 2011, p. 381 ss.

^[4] Village assez près de Naples, à mi chemin entre la mer Tyrrhénienne et l'Adriatique.

BIBLIOGRAPHIE

BAKER 2002 = J.B. BAKER, The Casalbore hoard of neapolitan gigliati in the name of king Robert of Anjou (1309-1343), *Annali dell'Istituto Italiano di Numismatica*, n. 49, p. 155-200.

BAKER 2004 = J.B. BAKER & P. CALABRIA, Filignano (IS): le monete tardo-medievali, *RIN* 105, 2004, p. 265-291.

BAKER 2006 = J.B. BAKER, Some notes on the monetary life of the Dodecanese and its Microasiatic Peraia, ca 1100-1400, *Obolos* 8, 2006, p. 351-378.

BAKER 2011 = J.B. BAKER, Tipologia ed epigrafia nella evoluzione dei carlini, *EOS III, Atti del 3° Congresso Nazionale di Numismatica. (La monetazione angioina nel Regno di Napoli)*, Bari 12-13 novembre 2010, Bari, p. 377-393.

BLANCARD 1864 = L. BLANCARD, Des monnaies frappées en Sicile au XIII^e siècle par les suzerains de Provence, *RN*, 1864, p. 212-316.

BLANCARD 1883 = L. BLANCARD, Gillats ou carlins des rois angevins de Naples, *RN*, 1883, p. 432-446.

BOMPAIRE 1987 = M. BOMPAIRE, Un livre de changeur languedocien du milieu du XIV^e siècle, *RN*, 1987, p. 118-183.

FAURIS DE SAINT-VINCENS 1780 = FAURIS DE SAINT-VINCENS, *Mémoire sur les monnaies de Provence, Aix-en-Provence 1778-1780*, réimpr. Nice 1977.

LÉONARD 1954 = E.G. LÉONARD, *Les Angevins de Naples*, Paris, 1954, trad. ital. Ed. dall'Oglio 1967.

MEC XIV = Ph. GRIERSON & L. TRAVAINI, *Medieval European Coinage, with a Catalogue of the Coins in the Fitzwilliam Museum, 14. Italy (III) (South Italy, Sicily, Sardinia)*, Cambridge, 1998.

METCALF 1982 = D.M. METCALF, The Gros grand and the Gros petit of Henry of Cyprus, part I, *NC*, 1982, p. 83-100.

PANNUTI & RICCIO 1984 = M. PANNUTI & V. RICCIO, *Le monete di Napoli dalla caduta dell'impero romano alla chiusura della zecca*, Lugano, 1984.

PROU 1892 = M. PROU, *Manuel de paléographie latine et française du VI^e au XVII^e siècle, suivi d'un dictionnaire des abréviations*, Paris, 1892.

ROLLAND 1956 = H. ROLLAND, *Monnaies des comtes de Provence XII^e-XV^e siècles*.

Histoire monétaire, économique et corporative, description raisonnée, Paris, 1956.

SAMBON 1897 = A. SAMBON, Le gillat du couronnement de Jeanne d'Anjou et de Louis de Tarente et les émissions posthumes de gillats de Robert d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, *Gazette Numismatique Française*, 1897, p. 169-186.

SAMBON 1912 = A. SAMBON, Monetazione napoletana di Roberto d'Angio, *RIN* 25, 1912, p. 181-202.

TESTA 2008 = G. TESTA, I gigliati napoletani: il punto della ricerca, *RIN* 109, 2008, p. 553-560.

TESTA 2011 = G. TESTA, I gigliati di Provenza, dans *EOS III, Atti del 3° Congresso Nazionale di Numismatica. (La monetazione angioina nel Regno di Napoli)*, Bari 12-13 nov. 2010, Bari, 2011, p. 555-588.

TRAVAINI 2003 = L. TRAVAINI, *Monete, mercanti e matematica*, Roma, 2003.

ANNEXE I

Tentative de classement des séries de gillats frappés en Provence

Tableau synoptique

Série A

Note : les éléments distinctifs des légendes ont été soulignés

Légende standard du revers : **COMES PUINCIE ET FORCALQUERII**

- diam. int. 18 mm ; diam. ext. 25 mm
- *tbc*: type acer
- au droit : broche sur le manteau du souverain en forme de 88 croisé (au lieu d'une croix)

Groupe 1

Légende standard du droit : **ROBERT DEI GRA IERL ET SICIL REX**

Groupe 2

Légende standard du droit : **ROBERT DI GRA IERL ET SICIL REX**

Groupe 3

Légende standard du droit : **ROBERT OI
GRA IERL ET SICIL REX**

- point secret sur le grènetis, sous l'image du souverain
- variante (a) : croissant lunaire dans le 2^{ème} canton du revers (à la place du petit triangle habituel)
- variante (b) : comme la variante (a), mais le 4^{ème} canton est vide

Série B

Légende standard du revers : **COHES
PUINCIE ET FORCALQUERII**

- diam. int. 18 mm ; diam. ext. 25 mm

Groupe 1

Légende standard du droit : **ROBERT DEI
GRA IERL ET SICIL REX**

- *tbc* : types (a) *acer*, (b) *fleuron*

Série C

Légende standard du revers : **COHES
PUINCIE ET FORCALQUERII**

- diam. int. 18/19 mm ; diam. ext. 25/26 mm

Groupe 1

Légende standard du droit : **ROBERT DEI
GRA IhR ET SICIL REX**

- *tbc* : types (a) *acer*, (b) *fleuron*, (c) *tripunkt*
- le type *acer* présente deux points secrets à l'exergue

Série D

Légende standard du revers : **COHES
PUINCIE ET FORCALQUERII**

- diam. int. 19/20 mm ; diam. ext. 27/28 mm

Groupe 1

Légende standard du droit : **ROBERT DEI
GRA IhR ET SICIL REX**

- *tbc* : types (a) *acer* – à ce stade, aucun, (b) *fleuron*, (c) *tripunkt*, (d) *trèfle* – parfois ponctuation : °

Série E

Légende du revers : **COHES E COMITSA
PVINCIE E FORCAL**

- diam. int. – ; diam. ext. 26/27 mm
- *tbc* : type *fleuron*

Groupes 1 et 2

Légende standard du droit 1 : **LODOV E
IOhAN DEI G IhR E SIC REX** — du droit 2 :
LODOU E IOhAN DEI G IhR E SIC REX

Série F

Légende standard du revers : **HONOR
REGIS IUDICIU DILIGIT**

- diam. int. 19 mm ; diam. ext. 27 mm

Groupe 1

Légende standard du droit : **ROBERTUS
DEI GRA IhR ET SICIL REX**

- *tbc* : types (a) *trèfle*, (b) *croce*

Série G

Légende standard du revers : **HONOR
REGIS IUDICIU DILIGIT**

- diam. int. 20 mm ; diam. ext. 28 mm
- croix feuillue et *tbc* comme *MEC XIV n° 711*
- ponctuation : ·, : et †

Groupe 1

Légende standard du droit : **ROBERT DEI
GRA IhR ET SICIL REX**

- il existe une variante avec un point secret sur le *tbc*

Groupe 2

Légende standard du droit : **ROBERT DI
GRA IhR ET SICIL REX**

Groupe 3

Légende standard du droit : **ROBERT D
GRA IhR ET SICIL REX**

- il existe une variante avec un point secret sur le *tbc*

Série H

Légende standard du revers : **HONOR
REGIS IUDICIU DILIGIT**

- diam. int. 19/20 mm ; diam. ext. 28/29/30 mm
- *tbc*: type *rings*
- croix pattée fourchée sur le globe dans la main du souverain

Groupes

Légende standard du droit : **ROBERT DEI GRA hR ET SICIL REX**

- symboles : (1) ○ (2) ★ ou ✦ (3) ☆ (4) ● (5) ★ + ♀ (6) ☆ + ♀ (7) ● + ♀

ANNEXE II : CATALOGUE

I. Série A, groupe A1



Fig. 1-D



Fig. 1-R

D/ **ROBERT DEI GRA IERL ET SICIL REX**

R/ **DOMES PUNDIA ET FORALQAR**

3,90 g ; 17,5/25 mm ; lettres gravées à l'aide de deux ou plusieurs poinçons ; *London Greek Hoard* 1981 (TESTA 2008, p. 559).

Détails :

D/ *csg*: croix pattée ; broche : 88 croisé

R/ *tbc*: *acer*

II. Série A, groupe A2



Fig. II-D



Fig. II-R

D/ **ROBERT D'I GRA IERL ET SICIL REX**

R/ **DOMES PUNDIA ET FORALQAR**

3,87 g ; 17,5/25 mm ; lettres gravées à l'aide de deux ou plusieurs poinçons ; *London Greek Hoard* 1981 (TESTA 2008, p. 559).

Détails :

D/ *csg*: croix pattée ; broche : 88 croisé

R/ *tbc*: *acer*

III. Série A, groupe A3 var. (a)



Fig. III-D



Fig. III-R

D/ **ROBERT D'I GRA IERL ET SICIL REX**

R/ **DOMES PUNDIA ET FORALQARII**

3,92 g ; 18/25 mm ; lettres gravées à l'aide de deux ou plusieurs poinçons ; *London Greek Hoard* 1981 (TESTA 2008, p. 559).

Détails :

D/ *csg*: croix pattée ; broche : 88 croisé ; point secret sur le grènetis au-dessous du souverain

R/ *tbc*: *acer* ; base du lis dans le 2^{ème} canton en forme de croissant

IV. Série A, groupe A3 var. (b)



Fig. IV-D



Fig. IV-R

D/ **ROBERT D'I GRA IERL ET SICIL REX**

R/ **DOMES PUNDIA ET FORALQAR**

3,91 g ; 18/25 mm ; lettres gravées à l'aide de deux ou plusieurs poinçons ; De Falco, 2009, liste 9, n° 388.

Détails :

D/ *csg* : croix pattée ; broche : 88 croisé ; point secret sur le grènetis au-dessous du souverain

R/ *tbc* : *acer* ; base du lis sous forme de croissants aux 2^{ème} et 4^{ème} cantons, sans aucune base

V. Série B, groupe B1 var. (a)



Fig. V-D



Fig. V-R

D/ ✠ **ROBERT DEI GRA IERL ET SICIL REX**

R/ ✠ **DOHES PVINDIA ET FORDALQARI**

3,73 g ; 18/25 mm ; lettres gravées à l'aide de deux ou plusieurs poinçons ; Médaillier des Archives Municipales de Marseille.

Détails :

D/ *csg* : croix pattée ; broche : croix

R/ *tbc* : *acer*

N.B. Il existe une variante (b) avec le *tbc* fleuron et une image du souverain plus adulte (V^{te} Gorny & Mosch 120, 16/X/2002, n° 4542 : 3,76 g).

VI. Série C, groupe C1 var. (a)



Fig. VI-D



Fig. VI-R

D/ ✠ **ROBERT DEI GRA IHR ET SICIL REX**

R/ ✠ **DOHES PVINDIA ET FORDALQAR**

3,88 g ; 18/25 mm ; lettres gravées à l'aide de deux ou plusieurs poinçons ; V^{te} Elsen 88, 10/VI/2006, n° 689.

Détails :

D/ *csg* : croix pattée ; broche : croix.

R/ *tbc* : il existe trois variantes :

(a) *acer* (ici présentée) ; deux points secrets à l'exergue

(b) *fleuron* (V^{te} Elsen 72 de décembre 2002, n° 1032, 3,90 g ; il pourrait s'agir d'un faux d'époque)

(c) *tripunkt* (trésor d'Éphèse, dans BAKER 2006 n°s 33-34)

VII. Série D, groupe D1 var. (b)



Fig. VII-D



Fig. VII-R

D/ ✠ **ROBERT DEI GRA IHR ET SICIL REX**

R/ ✠ **DOHES PVINDIA ET FORDALQAR**

4,00 g ; 19,5/27 mm ; lettres gravées à l'aide de deux ou plusieurs poinçons ; Benincasa (Naples), juillet 1981.

Détails :

D/ *csg* : croix pattée ; broche : croix.

R/ il existe quatre variantes :

(a) *tbc* de type *acer*

(b) *tbc* de type *fleuron* (présenté ci-dessus)

(c) *tbc* de type *tripunkt*

(d) *tbc* de type *trèfle*

VIII. Série E, groupe E2



Fig. VIII-D



Fig. VIII-R

D/ ✠ **LODOU·E·IOhM·DEI·G·
hR·E·SICIL·REX**

R/ ✠ **COMES·E·COMITISSA·PVIDE
E·FORALQE**

D/ A et N de IOhAN en ligature ; R/ ME de COMES en ligature.

3,50 (?) g ; - mm ; lettres gravées à l'aide de deux ou plusieurs poinçons ; V^{te} Titano, 25/VI/1986, n° 570.

Détails :

D/ *csq* : croix pattée ; broche : croix

R/ *tbc* : fleuron

Groupe E1 avec LODOV : trésor d'Éphèse, dans BAKER 2006, n° 43.

IX. Série F, groupe F1 var. (a)



Fig. IX-D



Fig. IX-R

D/ ✠ **ROBERT·DEI·GRA·IhR·
ET·SICIL·REX**

R/ ✠ **hONOR·REGIS·IUDICIU·
DILIGIT**

3,94 g ; 18,8/27 mm ; lettres gravées à l'aide de deux ou plusieurs poinçons ; Kunst und Münzen, liste du 5/V/1983, n° 793.

Détails :

D/ *csq* : croix pattée ; broche : croix

R/ *tbc* : trèfle

X. Série F, groupe F1 var. (b)



Fig. X-D



Fig. X-R

D/ ✠ **ROBERTUS·DEI·GRA·
IhR·ET·SICIL·REX**

R/ ✠ **hONOR·REGIS·IUDICIU·
D·LIGIT**

3,91 g ; -/27,6 mm ; lettres gravées à l'aide de deux ou plusieurs poinçons ; Tesoretto de Muro Leccese (LIBERO MANGIERI 2010, n° 18).

Détails :

D/ *csq* : croix pattée ; broche : croix

R/ *tbc* : croix

XI. Série G, groupe G3 var. (a)



Fig. XI-D



Fig. XI-R

D/ ✠ **ROBERTI·D·GRA·IhR·
SICIL·REX**

R/ ✠ **hONOR·REGIS·IUDICIU·
DILIGI**

3,91 g ; -/27,6 (?) mm ; lettres gravées à l'aide de deux ou plusieurs poinçons ; V^{te} UBS Zürich 73, septembre 2007, n° 555.

Détails :

D/ *csq* : croix ; broche : croix

R/ *tbc* : type MEC 711

Cette série s'articule en trois groupes, dépendants de la forme du mot DEI au droit :

- Groupe G1 : DEI en entier (Muro Leccese, LIBERO MANGIERI 2010, n° 22, 3,94 g ; 28 mm)
- Groupe G2 : en abrégé DI (Museo Filangieri, Collez. Bovi n° 24)
- Groupe G3 : en abrégé D (présenté ci-dessus)

Dans le tesoretto di Muro Leccese sont présentes des variantes des groupes G1 et G3, caractérisées par un point secret au dessus du *tbc* (voir LIBERO MANGIERI 2010, n°s 21-22).

SÉRIE H

Cette série – caractérisée par des symboles placés dans le champ du droit – s’articule en plusieurs groupes. Au cours de notre recherche, nous en avons identifié les suivants :

1. Annelet ○ a g. (présenté ci-après)
2. Étoile ★ (ou éperon ✦) à g. (CNI XIX, n° 89, 3,89 g, avec photo n° 20)
3. Rosette ⬠ à g. (trésor de Casalbore, dans BAKER 2002, n° 541, 3,99 g, 28 mm)
4. Globule ● à g. (V^{te} Varesi 42, octobre 2003, n° 21, indiqué par erreur avec une étoile à dr.)
5. Étoile ★ à g. + n gothique à dr. (présenté ci-après)
6. Rosette ⬠ à g. + n gothique n à dr. (CNI XIX, n° 94, 3,95 g ; 30 mm)
7. Globule ● à g. + n gothique n à dr. (V^{te} Titano 25, 06/1986, n° 568; V^{te} NAC 53, 7/11/2009, n° 112, 3,94 g).

Tous ces groupes présentent les mêmes détails :

D/ *csq* : croix pattée fourchée ; broche : croix

R/ *tbc* : type *rings*

XII. Série H, groupe H1



Fig. XII-D



Fig. XII-R

D/ ✦ ROBERTI • DEI : GRA : IHR
: SICIL : RE ✦

R/ ✦ HONOR : REGIS : IUDICIU :
DILIGIT

3,80 g ; -/28 mm ; lettres gravées à l’aide de deux ou plusieurs poinçons ; Médail-lier des Archives Municipales de Mar-seille.

XIII. Série H, groupe H5



Fig. XIII-D



Fig. XIII-R

D/ ✦ ROBERTI • DEI : GRA : IHR
: AM : SICIL : RE ✦

R/ ✦ HONOR : REGIS :
IUDICIU : DILIGIT

Légendes restituées.

3,95 g ; 20,5/26 mm ; lettres gravées à l’aide de deux ou plusieurs poinçons ; De Falco, 1983, liste 10, n° 142.

ANNEXE III

Principaux types de *tbc* rencontrés sur les gillats de fabrication provençale.



1 - *Acer*



2 - *Fleuron*



3 - *Tripunkt*



4 - *Trèfle*



5 - *Croce*



6 - *MEC 711*



7 - *Rings*



8 - *Trident₁*



9 - *Trident₂*



10 - *Muro*



11 - *Roma*



Roland RAYNAUD – Les aurei découpés : supplément 5

L E CORPUS DES AUREI DÉCOUPÉS s'enrichit d'un nouvel exemplaire. Il s'agit cette fois d'un aureus rare émis par Marc Aurèle pour Faustine II, sans provenance connue^[1].

Faustine II sous Marc Aurèle, Rome, 161-164

FAVSTINA / AVGVSTA

Buste drapé à dr., les cheveux noués en chignon.

MATRI / MAGNAE

Cybèle drapée, assise à dr., le coude dr. posé sur l'accoudoir, tenant de la main g. un tympanon posé sur le genou ; à ses pieds, un lion tourné à dr.

Aureus : 6,48 g – ↑↑

COHEN 168 (50 frs) ; RIC 704 ; BMC 132 ; MIR 18/25 ; RCV 5243 ; CALICÓ 2071.

Axes de découpage : ○ (2 h-10 h et 5 h-7 h).

La masse moyenne de ce type monétaire est d'environ 7,23 g^[2] pour une valeur

théorique de 7,41 g. Nous supposons que les parties manquantes équivalent à une perte de 0,75 g. On peut donc s'étonner sur la volonté particulière de découpage de cette monnaie très visiblement à coups de burin, pour un allègement de poids en apparence insignifiant. Le burin est nécessaire car les aurei des I^{er}-II^e siècles ont encore un flanc très épais, et nous avons vu^[3] qu'une simple cisaille à métaux suffit à couper les aurei aux flans très fins du courant du III^e et du début du IV^e siècle. Il nous semble que la volonté est ici évidente : on insiste par deux fois pour la découpe car la première n'a pas suffi à alléger suffisamment la monnaie.

(17/III/2011), n° 5 et été signalé comme volé auprès du SNENNP en avril 2011. [www.snennp.com/chainedesvols_fiche.asp?page=2&vol=11] : 7,32 g – Gerhard Hirsch Nachfolger, Auktion 279 (08/II/2012), n° 2485 : 7,22 g – Classical Numismatic Group n° 756854 (mêmes coins de droit et de revers que précédemment, ex Santa Barbara Museum Collection (Numismatic Fine Arts I, 20-21/III/1975, n° 361) : 7,22 g – Classical Numismatic Group 76 (12/IX/2007), n° 3327 (ex-John A. Seeger Collection) : 7,14 g – American Numismatic Society (3 ex. !) : respectivement n° 1944.100.81376 : 7,25 g ; n° 1959.228.3 : 7,23 g et n° 1959.228.35 : 7,21 g ; (il existe même un 4^{ème} exemplaire qui est une copie moderne) – British Museum (2 ex.) respectivement n° R.12600 : 7,21 g et n° 1856.1101.84 : 7,34 g (même paire de coins).

^[3] Se référer à nos publications précédentes.

^[1] © Compagnie Générale de Bourse, brm_304675 [www.cgb.fr], que nous remercions pour leur aimable autorisation de publier l'image de ce nouvel exemplaire.

^[2] Moyenne obtenue avec les neuf exemplaires suivants : MA Shop Alain Cheilan [www.ma-shops.de/cheilan/item.php?id=2956&lang=fr&curr=EUR&save=1]. Cet exemplaire provient de la vente *Aureo & Calico*

Notre *aureus* appartient visiblement à la catégorie des *aurei* découpés pour être alignés sur un certain standard, en tout cas inférieur à ceux circulant dans le courant du II^e s. Nous pensons pouvoir comparer cette monnaie avec l'*aureus* d'Auguste que nous avons publié^[4], dont l'axe de découpage au-dessus de la tête à l'avant nous paraît non seulement similaire mais affiche en outre une masse pas très éloignée (6,20 g). Nous pensons que l'*aureus* de Faustine II a été découpé probablement dans la même région que celui d'Auguste et à peu près à la même période, c'est-à-dire avant les réformes pondérales d'Aurélien et de Dioclétien, sans doute du temps de Probus. Si toutefois le poids est absolument déterminant dans notre problématique, c'est-à-dire au dixième de gramme près (ce qui ne nous paraît pas impossible), nous aurions alors jusqu'à présent affaire ici, d'un point de vue chronologique, au premier témoignage d'un alignement forcé d'un *aureus* sur un standard donné.

Jean-Patrick DUCHEMIN & David BERTHOD - Une fibule monétiforme carolingienne à l'effigie d'Élagabale

LA FIBULE MONÉTIFORME SUIVANTE (fig. 1 et 2), provenant d'un site non précisé du département des Ardennes (France), a retenu notre attention.

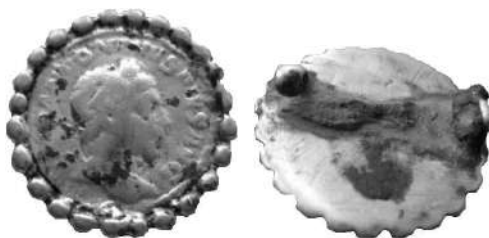


Fig. 1

[4] R. RAYNAUD, *Les aurei découpés* : suppl. 2, BCEN 48/3, 2011, p. 388-390.



Fig. 2

Description

Il s'agit d'une fibule mesurant 20 mm de diamètre, composée d'un disque monétiforme et d'une collerette perlée sur sa périphérie. Au revers, le système de fixation est formé d'une plaquette verticale perpendiculaire au disque, percée d'un trou. À l'extrémité opposée se trouve un porte-ardillon, réalisé à partir d'une petite lamelle recourbée. Les traces d'oxydation entre ces deux éléments permettent de restituer la présence d'un ardillon en fer.

Comme l'atteste son revers lisse (et non embouti comme c'est fréquemment le cas), l'objet a été réalisé par coulée en une seule pièce. Le fin liseré séparant la légende de la bordure perlée trahit la fabrication par prise d'empreinte d'une véritable monnaie dans l'argile fraîche.

La monnaie ainsi moulée est un denier d'Élagabale dont la description est la suivante :

[IM]PANTONINVSPIVSAVG

Tête laurée d'Élagabale à droite.

Ce type de portrait présentant un empereur encore imberbe (avec éventuellement des favoris visibles sous le lobe de l'oreille), et un cou largement dégagé, pratiquement jusqu'aux épaules, ne se

rencontre que lors des 2^{ème} et 3^{ème} émissions, datées de 220-221. Il apparaît ainsi juste avant les premières représentations barbues de l'empereur et succède à des représentations plus juvéniles (visage imberbe et joufflu). Seuls quatre revers distincts sont alors associés à ce nouveau portrait impérial : il s'agit du type *ABVNDANTIA AVG* (frappé en 220) et de trois types datés de 221 (portant la légende *PM TRP IIII COS III PP*) avec des représentations de la Victoire à gauche entre deux boucliers, de *Sol* à gauche levant la main droite et tenant un fouet, et enfin de *Providentia* à gauche, pointant un globe avec un bâton et tenant une corne d'abondance. La monnaie ayant servi à la réalisation de cette fibule devait donc nécessairement présenter un de ces revers, correspondant respectivement aux n^{os} 236, 203, 204, 215, 222 et 223 du catalogue de M. Thirion^[1] (soit les types : n^{os} 315, 330, 331, 334, 339 et 340 du trésor d'Eauze^[2] ou encore *RIC*^[3] 56a, 42a, 40a et 45a).

Ce type de portrait est ainsi très peu fréquent dans le monnayage de cet empereur : à titre d'exemple, le nombre total de monnaies présentant une telle effigie dans l'ensemble du trésor d'Eauze est seulement de 23 sur les 1.352 deniers d'Élagabale qui y sont répertoriés.

La fibule apparaît également être d'un type peu commun : son mode de fabrication, par prise d'empreinte, semble être le mode de fabrication préférentiel des fibules ayant pour motif une monnaie gauloise. Les fibules inspirées de prototypes romains sont en effet plus fréquemment réalisées soit par estampage d'une feuille de métal directement sur l'original^[4], soit par gravure directe de

moules à partir d'un modèle, le résultat étant alors généralement relativement stylisé et schématique^[5]. Il est encore possible qu'une véritable monnaie soit sertie dans un cercle de bronze sur lequel est installé la fixation^[6]. Lorsqu'elles sont d'époque romaine, les monnaies utilisées pour réaliser ces fibules sont le plus souvent des exemplaires tardo-antiques, avec néanmoins quelques découvertes attestant dans certains cas l'utilisation de numéraire du Haut-Empire^[7].

Pour ce qui est de la datation de ces objets, on note de rares cas de réalisations de fibules à partir de monnaies dès la période romaine^[8], mais c'est essentiellement durant le Haut Moyen Âge que se développe véritablement la fabrication de ces objets.

Bien qu'il existe plusieurs sous-types, le mode d'attache constitue la principale caractéristique morphologique permettant la distinction des différentes fibules. Deux types de fixations peuvent ainsi être distingués : dans le premier cas, il est constitué d'un ressort fixé sur un axe, lui-même rattaché au disque par l'intermédiaire de deux petits « plots » perpendiculaires. Dans l'autre système

(Moselle) : LANSIVAL 2007, p. 231-310.

[5] GENDRE & HOLLARD 2005, p. 47-49.

[6] FOUCRAY 1983, p. 25.

[7] GENDRE & HOLLARD 2005, p. 50 : une fibule découverte à Fontainebleau (Seine-et-Marne) utilise par exemple pour modèle une monnaie présentant une impératrice du II^{ème} s. : Faustine II ou Crispine ?

[8] De telles fibules sont répertoriées par M. Feugère (FEUGÈRE 1985). Elles correspondent au type Feugère 27a2 (cat. n° 1914). Un exemplaire présentant une large collette a notamment été découvert dans une tombe datée de l'époque claudienne de la nécropole de Champcella à Cuménal (Hautes-Alpes). Il semble s'agir d'une simple adaptation d'une fibule discoïdale d'un type plus classique.

[1] THIRION 1968.

[2] SCHAAD 1992.

[3] *RIC* IV part II, 1938.

[4] C'est par exemple le cas des fibules mérovingiennes de la nécropole de Metzervisse

d'attache, l'ardillon est directement maintenu sur une bélière perpendiculaire, comme c'est ici le cas.

Les travaux de M. Schulze-Dörrlamm^[9] mettent en évidence la parenté morphologique de ce dernier type de fibules avec d'autres exemplaires monétiformes reprenant des types de Charlemagne, Louis le Pieux, Pépin I^{er} ou encore Lothaire I^{er}.

Les rares cas de découvertes en contextes archéologiques de tels objets^[10], et leur parenté technologique avec des fibules discoïdales simples^[11] également découvertes en contextes datés, viennent confirmer l'attribution à la période carolingienne des fibules monétiformes à système d'articulation en forme de bélière.

La répartition spatiale des exemplaires actuellement connus semble se restreindre à une aire géographique limitée à la zone de diffusion de ces objets : l'essentiel des découvertes concerne en effet le quart nord-est de la France^[12]. Cette nouvelle découverte dans le département des Ardennes vient cependant nuancer quelque peu la répartition connue pour les fibules monétiformes dérivées de prototypes romains, les huit exemplaires connus jusqu'à présent se trouvant tous dans un rayon d'une centaine de kilomètres autour de Paris. La distribution de ce dernier type semble dès lors être à revoir. Le faible nombre

de fibules répertoriées et publiées ne permettant pas pour l'heure de la définir précisément.

Cet objet vient ainsi à la fois témoigner de manière indirecte de la survivance d'un stock monétaire ancien jusqu'à la période carolingienne, mais aussi de l'attachement à une image stéréotypée de la fonction impériale véhiculée notamment par la monnaie romaine qui connaît alors un nouvel attrait durant cette période.

Bibliographie

DUFASNES 2005 = J. DUFASNES, avec une étude des monnaies par J. VAN HEESCH, Petit matériel métallique gallo-romain et fibule monétiforme carolingienne provenant du Champ des Mansarts à Sirault (Hainaut), *Vie archéologique* 63, p. 22-29.

FEUGÈRE 1985 = M. FEUGÈRE, *Les fibules en Gaule Méridionale de la conquête à la fin du v^e s. apr. J.-C.*, Paris (*Revue archéologique de Narbonnaise*, supplément 12).

FOUCRAY 1983 = B. FOUCRAY, Découverte d'une fibule-monnaie mérovingienne à Rosoy-en-Multien (Oise), *Revue archéologique de Picardie*, 1983, n° 2, p. 25.

GENDRE & HOLLARD 2005 = P. GENDRE & D. HOLLARD, À propos des fibules monétiformes carolingiennes inspirées de prototypes gaulois et romains, *Cahiers numismatiques*, 42^e année, n° 163, mars 2005, p. 47-55.

LANSIVAL 2007 = R. LANSIVAL, La nécropole mérovingienne de Metzervisse (Moselle). *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, n° 56, p. 231-310.

LEGROS 2001 = V. LEGROS, *Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévale et moderne entre Somme et Oise : approches typologique et fonctionnelle*. Thèse de Doctorat sous la direction de Ph. Racinet, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

LEGROS 2012 = V. LEGROS, Le mobilier métallique de Boves (1996-2000), dans Ph. RACINET, *Boves (Somme). Complexe castral et prioral. Étude du mobilier*, Amiens (*Revue archéologique de Picardie*, 1-2), p. 91-106.

RIC IV part II = H. MATTINGLY, E.A. SYDENHAM & C.H.V. SUTHERLAND, *The Roman Imperial Coinage. Vol. IV. Part II. Macrinus*

[9] SCHULZE-DÖRRLAMM 1999.

[10] C'est par exemple le cas sur le site de la station carolingienne de la Butte d'Isle-Aumont (Aube) où une fibule a été découverte dans un contexte daté du IX^{ème}-début X^{ème} s. : SCAPULA 1981, p. 212-217, ou encore à Boves (Somme) : LEGROS 2001, n° 676.

[11] Comme par exemple à Boves (Somme) : LEGROS 2012, p. 102-103, où les fibules n°s 56 et 57 sont datées des IX^{ème}-X^{ème} s.

[12] GENDRE & HOLLARD 2005, p. 52.

to *Pupienus*, Londres, 1938.

SCAPULA 1981 = J. SCAPULA, *Un Haut Lieu Archéologique de la Haute Vallée de la Seine : La Butte d'Isle-Aumont en Champagne. Première partie : Du néolithique au carolingien*, Troyes.

SCHAAD 1992 = D. SCHAAD (éd.), *Le trésor d'Eauze*, Toulouse.

SCHULZE-DÖRRLAMM 1999 = M. SCHULZE-DÖRRLAMM, Münzfibeln der Karolingerzeit, *Archäologisches Korrespondenzblatt* 29, p. 271-288.

THIRION 1968 = M. THIRION, *Les monnaies d'Élagabale (218-222)*, Bruxelles & Amsterdam (Numismatic Pocket, 5).

Guillaume TEICHMANN* – La fibule cruciforme de l'atelier de Thessalonique sous la dynastie valentinienne

Nous voudrions attirer l'attention par le présent article sur un détail iconographique, passé inaperçu de tous, qui concerne le monnayage émis par les Valentiniens dans l'atelier de Thessalonique. Le point de départ porte sur un *aes* 3 faisant partie de notre collection et qui se décrit comme suit :



Fig. 1

* Tous mes remerciements à G. Depeyrot pour ses encouragements, à Myriam pour son soutien et à David Berthod pour son énorme travail d'élaboration de la database NVMMVS BIBLE, un outil indispensable et une aide précieuse pour toute recherche numismatique sur la période : www.nummus-bible-database.com/
Site internet : collection-valentinien.ier.overblog.com/

Valentinien I^{er}, Thessalonique, 364-375

DNVALENTINI/ANVSPFAVG

Buste diadémé de perles à dr., cuirasse et *paludamentum*. Sur l'épaule dr., une fibule cruciforme à extrémité et branches bouletées, placée la tête vers le bas.

GLORIARO/MANORVM ★/Γ/TES

L'empereur en habit militaire marchant à dr., la tête à g., traînant un captif et tenant un *labarum*.

Aes 3 (bronze au 1/132^{ème} de livre) : 3,15 g – ↑↑ – 19/16 mm (fig. 1).

RIC – cf 16/26(a), marque XVII (RIC o).

On distingue sur certains bustes d'*aes* 3 de la période valentinienne, aux légendes de revers GLORIA ROMANORVM et SECVRITAS REIPVBLICAE, une fibule cruciforme, disposée la tête vers le bas, doublant la fibule classique qui orne et ferme le manteau impérial. Cette particularité, reconnue à ce jour pour le seul atelier de Thessalonique, n'est pas décrite par J.W.E. Pearce dans le neuvième volume du *Roman Imperial Coinage*^[1] ni par d'autres auteurs à sa suite. Elle est identifiée pour les trois coempereurs régnant à partir de 364-367, Valentinien I^{er} comme nous l'avons vu (fig. 1), mais également Valens (fig. 2) et Gratien (fig. 3) :

Valens, Thessalonique, 367-375

DNVALEN/SPFAVGAVG

Même buste que ci-dessus.

GLORIARO/MANORVM ★/★ sur Γ/TES

Même type que ci-dessus.

Aes 3 : poids inconnu – ↑↖.

RIC 26 b (C), marque XVII ; source : NBII database (fig. 2).

[1] J.W.E. PEARCE, *The Roman Imperial Coinage*, IX, *Valentinian I to Theodosius*, Londres, 1951.



Fig. 2

Gratien, Thessalonique, 367-375

DN GRATIANVS P AVG

Même buste que ci-dessus.

SECVRITAS/REIPVBLICAE ★ sur
Γ/★/TES

Victoire marchant à g., tenant une couronne et une palme.

Aes 3 : poids inconnu – ↑↑.

RIC 27 c (S), marque XVII ; source : NBI database (fig. 3).



Fig. 3

Il s'agit d'une des premières représentations figurée d'un type de fibule tardif dit « cruciforme » ou « en arbalète », qui apparaît dans la seconde moitié du III^e siècle et presque toujours associé à l'armée. De nombreux exemplaires ont été retrouvés dans des cimetières militaires et elle semble avoir été très répandue parmi les officiers et les fonctionnaires civils de haut rang^[2]. Son utilité pratique, servant d'attache à une chlamyde ou à un *paludamentum*, se double assurément, dans certains cas spécifiques, d'une valeur honorifique pour les plus beaux spécimens rencontrés : des fibules en or figurent déjà parmi les insignes impériaux dès le III^e s.^[3]

^[2] Ph. VELAY (dir.), *Les bronzes antiques de Paris*, Paris, 1989, p. 182.

^[3] A. ALFÖLDI, *Die monarchische Repräsentation im römischen Kaiserreiche*, Darmstadt, 1980, p. 183.

On connaît d'ailleurs un certain nombre de ces exemplaires prestigieux portant des dédicaces impériales, telle celle découverte vers 1958 à Niederemmel (Krs. Bernkastel-Wittlich, D, fig. 4) qui porte les noms de Constantin I^{er} et de Licinius I^{er} et qui peut être datée avec précision de 315/316 apr. J.-C.^[4]

Une magnifique fibule en tôle d'or retrouvée dans la Seine à Paris (fig. 5) est contemporaine des monnaies que nous présentons.

Alors que les fibules de bronze et de bronze doré étaient courantes dans tout l'Empire romain, aucun autre exemple en tôle d'or n'est connu en région parisienne. Ce bijou exceptionnel est décoré sur le pied d'un motif de volutes en relief et sur l'arc d'une fine frise gravée. L'une des particularités du décor est la présence de trois petits médaillons, ornés chacun d'un buste de personnage, le plus important étant placé à l'extrémité du pied. Il est probable que ces visages s'identifient à ceux de l'empereur (peut-être Valentinien I^{er}, présent à Paris en 366-367) et de ses fils, Valens et Gratien. Les médaillons sont incrustés d'une sorte de nielle (couche noire permettant de mieux faire apparaître le décor gravé). Cet objet devait sans doute appartenir à l'un des plus importants notables du Paris antique ou à un visiteur étranger de très haut rang^[5].

Un autre exemple tout aussi prestigieux est visible sur le diptyque consulaire de Stilicon daté de 400, où une fibule de ce

^[4] *Trier Kaiserresidenz und Bischofssitz. Die Stadt in spätantiker und frühchristlicher Zeit*, Mayence, 1984, p. 114 et fig. 31g, p. 113.

^[5] Musée Carnavalet – Histoire de Paris : www.carnavalet.paris.fr/fr/collections/fibule-cruciforme-gallo-romaine. Si l'on sait que l'empereur Valentinien a séjourné à Lutèce vers 366-367, il convient de ne pas spéculer ni faire de lien entre l'origine de cette fibule et cette étape.

type vientagrafer sur l'épaule la chlamyde portée au-dessus d'une *tunica manicata* (fig. 6A et 6B).

Le dernier exemple (fig. 7) est beaucoup plus modeste : la stèle du *signifer* (porte-enseigne) Lepontius du musée de Strasbourg, datée de la fin du IV^e s., montre également que cet attribut vestimentaire n'était pas seulement réservé à l'élite du corps militaire^[6].

La fibule figurant sur les bustes des monnaies valentiniennes de Thessalonique appartient à un modèle bien répertorié, le type Keller / Pröttel 3/4B, qui semble avoir une origine exclusivement pannonicienne^[7]. Leur production est comprise entre les années 360 et 415 apr. J.-C.^[8].

En dressant l'inventaire des monnaies de la période valentinienne où cette fibule est présente dans la base de données NVMMVS BIBLE II, nous avons rapidement constaté qu'elle apparaît exclusivement sur le numéraire émis à Thessalonique. L'exergue du revers porte alors systématiquement la signature TES avec l'indication de l'officine dans le champ, à la différence des émissions pour lesquelles l'officine est indiquée à la fin de l'exergue. Associé au revers GLORIA ROMANORVM, il s'agit donc pour les trois empereurs du RIC 26 (et 31 ?) (de la marque VIII à la marque XXXIX), que

l'on situe de 367 à 375 et qui suit pour Valentinien et Valens le RIC 16 (364/367). Associé au revers SECVRITAS REIPVBLICAE, seul le RIC 27 (et 32 ?) est recensé pour les mêmes dates^[9].

La marque XXXIX des numéros 31 et 32 du RIC appartiendrait déjà, selon la note correspondante, à la période de l'élévation de Valentinien II après la mort de Valentinien I^{er} (après 375) ceci sur la foi d'un seul exemplaire de Valentinien II du type SECVRITAS REIPVBLICAE où ce différent d'émission est présent^[10].

Signalons par ailleurs le nombre important de types manquants au RIC^[11] parmi ce groupe de bustes à fibule cruciforme, qui sont toutes des marques d'émission non répertoriées ou déjà connues mais associées à des officines inhabituelles, reflétant le petit volume respectif de ces émissions.

Sur les monnaies de Thessalonique, on distingue clairement la classique fibule impériale ronde à *pendilla* qui sert d'attache au *paludamentum*, mais aussi la fameuse fibule cruciforme, placée un peu plus haut (fig. 9). Il faut vite renoncer à voir dans cette particularité de gravure la commémoration d'un événement de règne ou d'un fait militaire, ne serait-ce qu'en raison du nombre d'émissions et de différents concernés^[12].

[6] J.-J. HATT, *Sculptures antiques régionales, Musée archéologique de Strasbourg*, Paris, Éditions des Musées nationaux, 1964, n° 202.

[7] E. KELLER, *Die spätrömische Grabfunden in Südbayern*, Munich, 1971 (*Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte* 14) ; P. PRÖTTEL, Zur chronologie der Zwiebelknopffibeln, *Jahrbuch RGZM*, 35, 1, 1988, p. 347-372.

[8] M. KASPRZYK, Les fibules romaines du Bas-Empire du musée Rolin, *Mémoires de la Société Éduenne*, LVII, 1, 2005 (2006), p. 9-15 et plus particulièrement p. 12 ; E. SWIFT, Personal Ornaments, in L. ALLASON-JONES (ed.), *Artefacts in Roman Britain: their purpose and use*, Cambridge, 2011, p. 113.

[9] Pour voir le détail des marques d'émission VIII à XXXIX des deux séries SECVRITAS REIPVBLICAE et GLORIA ROMANORVM, se reporter au RIC IX, p. 169-172.

[10] RIC IX, p. 172.

[11] Noté « RIC 0 » par la suite.

[12] Nous utilisons le mot « différent » dans le même sens que J.-P. CALLU, Aspects du quadrimestre monétaire, *Mélanges de l'École française de Rome* 98, n° 1, 1986, p. 167-168, pour décrire « tout sigle combinant de façon plus ou moins complète l'indication de l'atelier, de l'officine et de l'émission ». Autant de différents, autant d'ensembles monétaires distincts.



Fig. 4 – Fibule en or de Niederremmel, datée de 315/316 et portant des dédicaces aux noms de Constantin et Licinius (d'après Trier Kaiserresidenz und Bischofssitz, fig. 31g, p. 113)



Fig. 5 – Fibule en tôle d'or (21,8 g) à décor gravé et niellé provenant du lit de la Seine (rive gauche) à Paris. Seconde moitié du IV^e s. (Musée Carnavalet)



Fig. 6 – Le diptyque dit « de Stilicon » (trésor de la cathédrale de Monza, It.)



Fig. 7 – Stèle de Strasbourg (d'après HATT 1964, n° 202)

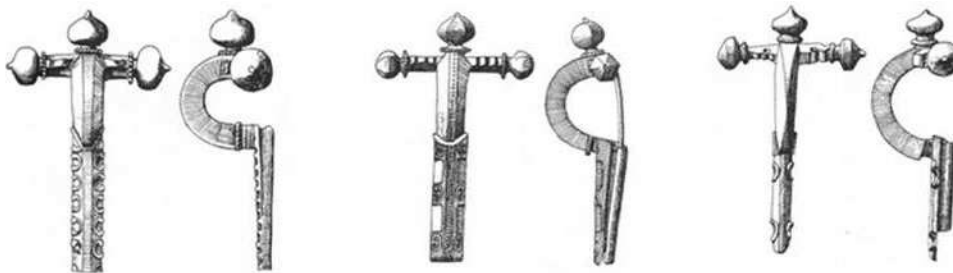


Fig. 8 – Quelques fibules cruciformes du type Keller 3.4b (d'après MACKRETH 2011)^[13]

^[13] D. MACKRETH, *Brooches in Late Iron Age and Roman Britain*, Oxford, 2011.

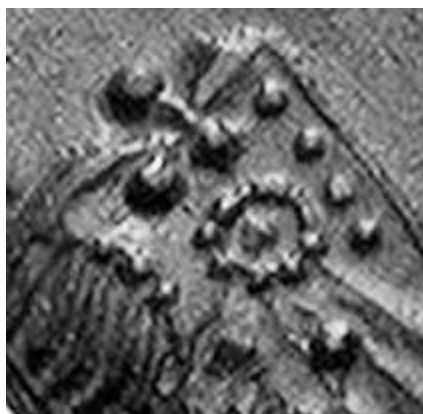


Fig. 9 - Détail de la fibule cruciforme d'après l'exemplaire de la fig. 1

En revanche, cette fibule, présente sans exception sur tous les exemplaires de Gratien que nous avons pu examiner, offre peut-être un marqueur temporel intéressant pour un monnayage qui en manque cruellement. Constat paradoxal quand on sait que le monnayage de la période valentinienne se caractérise par une multiplicité de marques d'émission. Mais leur classement chronologique relatif est ardu, (les iconographies de revers évoluent peu), et quant à les dater précisément, le *RIC* y renonce, restant prudemment dans une fourchette très large de 364 à 375. J.-P. Callu explique le caractère pléthorique de ce découpage, qui concerne parfois de très petits volumes d'émission, par une volonté d'hyper contrôle de la masse monétaire mise en circulation^[14].



Fig. 10

Valentinien I^{er}, Thessalonique, 375-378
DN VALENTINI / ANVS PFAVG

^[14] J.-P. CALLU, *loc. cit.*

Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr. Le *paludamentum* est fixé à l'aide d'une fibule circulaire à *pendilla*.

GLORIARO/MANORVM V/★ sur Γ/TES

L'empereur marchant à dr., comme ci-dessus.

Aes 3 : 3,12 g - ↑↓.

RIC 16(a)/26(a), marque xxxviii ; coll. de l'auteur.

Il est significatif pour l'auteur qu'il concerne en tout premier lieu l'atelier de Siscia, principal pourvoyeur des troupes stationnées le long du *limes* danubien. La base reste traditionnellement quadrimestrielle calquée sur la levée de l'annone, payable par tiers depuis 366 et de plus en plus en numéraire^[15]. Et selon P. Petit, « le premier quadrimestre de l'annone se situait après les récoltes, en septembre, l'année monétaire commençait en janvier, décalage qui permettait d'éventuelles refrappes »^[16].

Un système plus souple mais aussi plus complexe s'instaure sous Valentinien I^{er}, destiné à réguler au plus près les sorties de numéraire et juguler, autant que faire se peut, les dérives inflationnistes. J.-P.

^[15] L'*adaeratio* est la possibilité laissée au contribuable de payer l'annone quadrimestrielle jusque là payée en nature (ou tout autre service, prestation, même la fourniture d'une recrue pour l'armée par des propriétaires fonciers) en partie en numéraire. Cette pratique se développe beaucoup au IV^e siècle, ce qui démontre la vitalité de l'économie monétaire malgré l'inflation galopante. Les barèmes permettant la conversion étaient revus régulièrement sous Valentinien, car auparavant cette pratique avait donné lieu à beaucoup d'abus et de spéculation. J.-P. Callu en parle car depuis son adoption assez large, l'*adaeratio* fait rentrer une importante quantité de numéraire tous les quadrimestres (et expliquerait la base quadrimestrielle des marques d'émission se calquant sur le paiement de l'annone).

^[16] P. PETIT, *Le Bas-Empire*, Paris, Seuil, 1974, p. 160-167.

Callu indique par ailleurs que Thessalonique aurait servi d'atelier auxiliaire à celui de Siscia et que ce couplage permettait une réactivité plus grande aux exigences fluctuantes des dépenses militaires. De ce point de vue, Siscia et Thessalonique partagent très logiquement cette caractéristique des multiples marques d'émission.

Malade et soucieux d'assurer sa succession, Valentinien I^{er} fait proclamer auguste, en 367, son fils Gratien alors âgé de 8 ans, sans le faire passer par le César. Tous les différents présents sur les monnaies de Valentinien et de Valens associés à cette fibule sont donc contemporains ou postérieurs à cette date. Faut-il l'interpréter comme un différent à part entière signifiant des émissions spéciales venues compléter d'autres séries ? Probablement pas, même si l'hypothèse ne doit pas être totalement exclue. Reste que la présence de cet attribut pourrait à l'avenir permettre de dater de nouvelles marques d'émission encore non répertoriées, pour peu qu'on prenne le temps de les repérer et de les classer.

Répartition des monnaies « avec fibules » pour les deux types *SECVRITAS REIPVBLICAE* (SR) et *GLORIA ROMANORVM* (GR)

Valentinien I^{er}

Revers SR : 3/19 dont 2 RIC 0

Revers GR : 12/26 dont 5 RIC 0

Valens

Revers SR : 5/30 dont 2 RIC 0

Revers GR : 4/51 pas de RIC 0

Gratien

Revers SR : 5/5 dont 2 RIC 0

Revers GR : 17/17 dont 1 RIC 0

Si nous faisons le total par revers des marques rencontrées pour les trois empereurs :

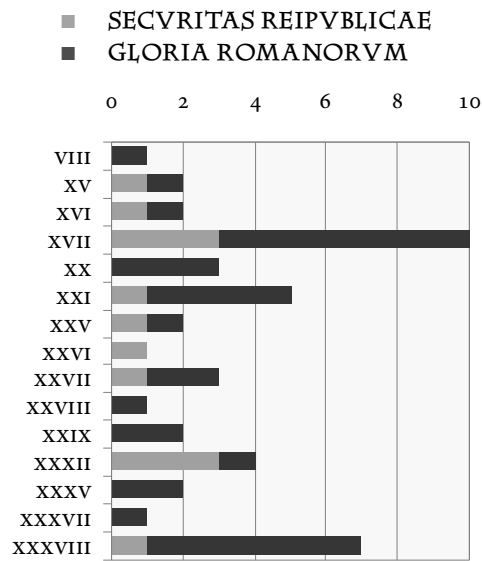


Fig. 11



Fig. 12 - A : Buste traditionnel de la première période (364-367) - B : Buste à la fibule cruciforme à partir de 367

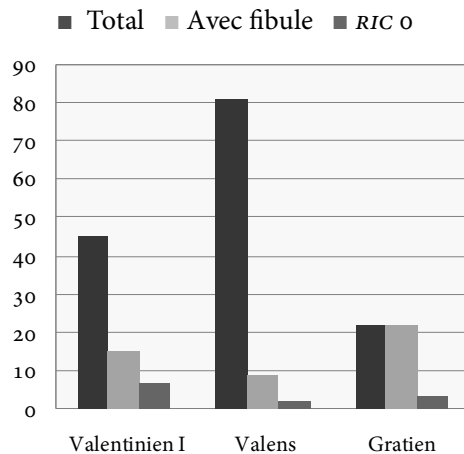


Fig. 13 - Répartition quantitative des types monétaires de Thessalonique présentant une fibule cruciforme sur le buste impérial

Sur la base de cette répartition, on peut noter deux groupes d'émission au « buste à la fibule cruciforme » très représentés et pourtant éloignés dans le temps si l'on suit la classification actuelle du *RIC* (marques XVII-XXI et XXXII-XXXVIII). Entre ces deux groupes, il existe plusieurs marques d'émission où cette fibule paraît absente. Ce détail de gravure pourrait, si l'on disposait de séries complètes rassemblant tous les différents recensés^[17], permettre de rapprocher entre elles certaines émissions. En faisant de la fibule cruciforme un « marqueur » que nous supposons présent dans un laps de temps plus ou moins court et sans interruption, deux groupes individualisables (avec ou sans fibule cruciforme) apparaîtraient et on pourrait alors tester la cohérence du résultat en le comparant à l'actuel classement retenu par le *RIC*. J.W.E. Pearce reconnaît d'ailleurs dans son introduction chronologique que ce classement pourrait être affiné^[18], l'ordre alphabétique des lettres des marques d'émission ne paraissant pas avoir été respecté dans certains cas. Des *solidi* de Valens et de Valentinien I^{er} au revers VICTORIA AVGG (*RIC* 4) présentent aussi des bustes agrémentés de cette fibule cruciforme. Actuellement considérés comme émis en 364/367, leur datation pourrait se limiter à la seule année 367 par ce détail iconographique.

En conclusion, la fibule cruciforme apparaît de façon très éphémère et exclusivement à Thessalonique sur les bustes impériaux dès les premières émissions qui célèbrent l'élévation de Gratien en tant qu'auguste en 367. Il importe maintenant de disposer de séries plus complètes afin de mieux cerner la signification de ce détail de prime abord assez

^[17] Ce qui n'est pas encore le cas ! Plusieurs sont encore manquants dans la base NVM-MVS BIBLE II, la plus complète disponible à ce jour.

^[18] *RIC* IX, p. 164.

insignifiant et d'y voir de façon certaine autre chose qu'une aimable fantaisie de graveur. Son analyse permettra peut-être d'apporter un argument supplémentaire dans la chronologie relative de certaines émissions. À ce jour, près d'une cinquantaine de monnaies déjà recensées révèlent cette curieuse variante vestimentaire que personne n'avait encore relevée. Nous regardons beaucoup nos monnaies, mais les VOYONS-NOUS vraiment ?

RECENSIONS

Stéphane HILAND & Christophe OLIVA, *Le règne de l'empereur Probus (276-282 apr. J.-C.). Histoire et numismatique*, Mornas, Éditions III Monetae, 2013, A4, 164 p., ISBN 978-2-9546517-0-5 - €39

DE PRIME ABORD, L'OUVRAGE DE ST. Hiland et Chr. Oliva dérouté quelque peu le lecteur. Quel sens donner, au XXI^e s., à un classement strictement alphabétique des revers – à la Cohen, dirions-nous – portant sur un monnayage remarquablement étudié depuis près d'un siècle ? D'autant que la structure méthodique du monnayage de billon de Probus a toujours constitué le modèle du classement par émission. En effet, les huit ateliers impériaux (Antioche, Tripolis, Cyzique, Serdica, Siscia, Ticinum, Rome et Lyon) appliquent généralement une marque d'atelier, souvent l'initiale de la ville, un sigle d'émission et la mention de l'officine.

Tous ceux qui ont l'habitude de fréquenter le riche monnayage de cet empereur connaissent la difficulté de trouver une référence spécifique étant donné la multiplicité des types proches, et surtout de les dater avec précision sans passer un temps considérable à consulter une bibliographie souvent très ancienne. Le problème est d'autant plus complexe lorsqu'il s'agit de monnaies de sites, dont l'état de conservation laisse à désirer et dont les critères stylistiques n'apparaissent pas de façon immédiate à ceux qui ne sont pas spécialisés dans ce monnayage.

L'ouvrage est introduit par un certain nombre de brefs chapitres destinés à définir le personnage et surtout à le replacer dans un contexte historique plus large : « Probus : portrait d'un empereur injustement méconnu », « de Marc Aurèle à Probus : crises politiques et militaires de l'Empire romain ».

La partie I (p. 9-30) est consacrée au règne de l'empereur. Elle s'articule autour de la carrière qui mènera à la pourpre un officier subalterne : 232-275 apr. J.-C. : l'irrésistible ascension d'un officier illyrien ; 276 : la pourpre impériale ; 277 : l'épreuve des invasions germaniques ; 278-279 : l'empereur victorieux des Germains ; 280 : le pouvoir impérial contesté en Orient ; 281 : le retour triomphal à Rome ; 282 : la fin tragique d'un grand empereur.

La partie II est intitulée « Système monétaire et particularités du monnayage de Probus ». Elle est introduite par un chapitre consacré au passage de l'antoninien à l'*aurelianus*. Les a. examinent ensuite « la production monétaire durant le règne de Probus ». Cette production concerne les émissions d'or (multiples, *aurei* et quinaires d'or) et de billon argenté. En effet, à côté de l'*aurelianus* qui constitue l'essentiel de la masse monétaire mise en circulation, Probus a émis des deniers taillés au 1/124^e de livre (soit 2,60 g en moyenne) et des quinaires de billon, taillés au 1/189^e de livre (1,71 g). Si les premiers ne contiennent que 2% d'argent, l'alliage des quinaires varie très fort, allant de 3 à 20%. Ce monnayage d'appoint correspond généralement, pour ne pas dire exclusivement, à des émissions de *donativa*, même si le statut réel de ces pièces de très faible valeur reste encore à définir. Elles se rencontrent assez régulièrement dans les trouvailles. Ainsi le site de Namur (J. LALLEMAND, *Les monnaies antiques de la Sambre à Namur*, Namur, 1989) a livré 44 pièces de Probus, dont 14 de Rome. Parmi celles-ci figurent trois deniers (RIC 275, 278 et 280).

Probus frappe également du monnayage de bronze, poursuivant dès lors la politi-

que d'Aurélien. Mais tout comme sous ce règne, les bronzes de Probus ne portent plus la marque SC, indiquant un changement de statut et la disparition du contrôle sénatorial sur ce numéraire de faible valeur dont c'était précédemment l'apanage. À côté de médaillons (29-35 mm de diamètre, pour 37,56 g en moyenne, mais certains exemplaires atteignent 65 g), on rencontre l'as (19-20 mm, 6,96 g en moyenne) et certains exemplaires plus larges et plus pesants, parfois décrits comme des sesterces. Nous doutons de la réalité de deux dénominations aussi peu différenciées, d'autant que le diamètre de grènetis des *asses* et des soi-disant sesterces est quasi identique et que seul le flan est légèrement plus large.

Un chapitre important est consacré aux bustes monétaires des *aureliani* (p. 41-45). Il est suivi (p. 46-62) par une étude stylistique et chronologique de la production des différents ateliers, de l'Orient (Antioche) à la Gaule (Lyon). Les données sont synthétisées sous forme de tableaux donnant, émission par émission et officine par officine, les différentes marques utilisées.

On remarquera l'existence d'émissions « codées », selon les termes des auteurs. Depuis K. Pink (1949), on sait que la 7^{ème} émission de Rome intègre dans la marque une lettre placée entre le R initial et le numéral grec indiquant l'officine. Ces lettres, disposées dans l'ordre croissant des officines, sept au total, forme le mot AEQVITI, rappelant la carrière de cavalier de Probus. Le même principe, cette fois utilisant une lettre placée dans le champ du revers, apparaît dans les quatre dernières émissions de Ticinum (280-282), mais l'atelier ne disposant que de six officines, AEQVITI est soit amputé du dernier I, soit orthographié EQVITI.

Les a. examinent finalement les titulatures consulaires en usage dans l'atelier de Ticinum.

Une sorte de brève annexe (p. 68-70) est consacrée au monnayage non impérial de Probus, à savoir celui d'Alexandrie, com-

posé de nombreux petits tétradrachmes de billon.

La partie III constitue le corps de l'ouvrage qui constitue le catalogue intitulé « répertoire typologique par légendes des *aureliani* de Probus ». Il occupe les p. 71 à 162.

Le catalogue porte sur 61 types de revers, qui connaissent parfois trois ou quatre formes différentes (variantes de légendes et/ou d'iconographie). À chaque « type majeur » sont associées des titulatures, dans certains cas plus de vingt ! De même sont mentionnés les différents bustes, 61 au total (!), codifiés selon le système établi par P. Bastien en 1994. Tous ces bustes, souvent d'une extrême richesse dans les attributs impériaux mis en scène (globes, trophées, armes), sont illustrés sous forme d'agrandissements d'excellente qualité (p. 76-77).

Dans le catalogue, pour chaque type de revers, les a. donnent, atelier par atelier, l'ordre des émissions, la date fondée sur les recherches les plus récentes – même si certains classements sont sujet à modification – les officines actives et leurs marques, les bustes associés, les titulatures et les légendes et la variante iconographique. Une colonne est réservée aux ouvrages de référence (*RIC*, *BASTIEN*). Chaque série s'accompagne d'une ou plusieurs planches hors-texte, illustrant atelier par atelier un maximum de types différents. La légende de chaque image comprend la référence au *RIC*, l'origine de la monnaie illustrée (il s'agit souvent de monnaies issues de collections privées), ainsi qu'un indice de rareté. Dès lors, il est aisé, à partir d'une monnaie ou de sa photo, de retrouver très précisément à quel atelier et à quelle émission appartient l'exemplaire en question. Grâce à une illustration d'excellente qualité, presque toujours en couleur, il est possible de déterminer l'étendue des variations stylistiques au sein d'une même émission.

Si la méthode de classement est excellente, elle se fait, du moins dans le catalogue, au détriment de la vue d'ensemble de la production d'un atelier. Certes, les p. 46 à

62 fournissent, comme nous l'avons relevé plus haut, les données synthétiques par atelier et par émission. Toutefois, si les revers spécifiques à chacune de ces émissions sont bien mentionnés dans le texte explicatif, ils ne figurent pas dans les tableaux. Du reste, l'introduction de ces données auraient rendu les tableaux en question à peu près illisibles. Les a. ont donc trouvé, semble-t-il, un excellent équilibre.

On regrettera l'absence d'un index général des titulatures (il devrait y en avoir une soixantaine), qu'il conviendra sans doute d'intégrer si une deuxième édition voit le jour. Mais cela n'enlève rien à la qualité de l'ouvrage, qui est à la fois, utile, pratique et qui, surtout, bénéficie d'une présentation fort agréable avec une iconographie de grande qualité.

Jean-Marc DOYEN

J. CHAMEROY & P.-M. GUIHARD (éd.), *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*, Caen, 2012 (*Tables rondes du CRAHM*, 8), 8°, 286 + (9) p., ISBN 978-2-84133-420-9 – € 31

CE RICHE RECUEIL DE TEXTE CONSTITUE les actes de la 8^{ème} table ronde du CRAHM, qui s'est tenue à Caen en mars 2011 et devait « donner des outils de réflexion qui permettent d'aborder la monnaie dans ses différentes dimensions [...] comme phénomène économique, social, culturel et politique ». Il comprend douze articles : deux sont consacrés à la fin de l'indépendance gauloise, quatre concernent l'époque romaine, cinq le Moyen Âge et un dernier porte sur des problèmes méthodologiques. Ces articles ont pour point commun la Normandie, une place centrale dans les réseaux d'échange grâce à la présence de deux axes de circulation, l'un fluvial et orienté SE-NO, l'autre maritime et orienté O-E.

Antiquité – Fin de l'indépendance gauloise

Ph. DE JERSEY, *Les monnaies celtiques à travers la Manche : considérations sur la circulation et l'échange au cours de La Tène finale en Armorique, dans le sud de l'Angleterre et dans les îles Anglo-Normandes*

Les îles anglo-normandes sont marquées par une profonde disparité. Si Jersey a livré plus de 18.000 monnaies, dont neuf trésors, Guernesey ne peut guère aligner que... cinq pièces, dont trois seulement sont d'origine assurée ! Mais l'explication de cette présence/absence n'est pas simple. La carence de numéraire à Guernesey ne signifie pas nécessairement une absence de relations commerciales, et ce contrairement aux théories émises antérieurement. L'a., au vu des découvertes récentes, n'ose plus trancher.

P.-M. GUIHARD, *Circulation monétaire et utilisation économique de la monnaie de bronze dans l'actuelle Normandie au cours de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.*

Selon l'a., la monnaie n'aurait plus la même fonction après la Conquête, période marquée par le remplacement des émissions de métal précieux par le bronze : « [...] jusqu'à aujourd'hui historiens et numismates se sont rencontrés pour admettre une circulation et un usage plus large de la monnaie dans les décennies qui suivent la conquête romaine de la Gaule. Unanimement acceptée, cette situation ne semble pas devoir être remise en cause ». Cette affirmation, directement issue des théories de J.-B. Colbert de Beau lieu, n'est apparemment applicable que dans le cas normand car il ne manque pas d'exemples qui montrent localement une monétarisation véritable dès le milieu du 11^{ème} s. avant n. è. alors que seules circulent les monnaies de potin.

Prudemment, P.-M. Guihard aborde la problématique au niveau régional. Il recense, en Normandie, treize sites ayant livré un total approximatif de 7.760 ex. Parmi ceux-ci, les bronzes frappés sont prépondérants, mais cette tendance est

loin d'être établie pour d'autres régions en cours d'étude. L'a. examine ensuite le rôle de la monnaie romaine. Il relève ainsi, et ce n'est pas nouveau, que les deniers républicains sont usés, ce qui implique une date d'arrivée tardive. Il note également l'importance des bronzes de Lyon I et surtout de Lyon II (18 ex.), séries qui sont suivies d'un creux quantitatif jusqu'au règne de Néron (8 ex.). Notons toutefois que la réflexion porte ici sur des séries très limitées.

En conclusion, s'il est faux de considérer la Conquête comme une étape « violente et définitive », il est en revanche vrai qu'il s'agit d'un moment de bouleversements iconographiques, avec, dans le cas normand, des références explicites aux dénominations romaines : *semis* des Lexoviens, as des Aulerques Éburovices. Quant au rôle des sanctuaires, P.-M. Guihard rejette, à juste titre à notre sens, le fait que les monnaies provenant des sites religieux soient « les témoins systématiques d'actes rituels » : elles témoigneraient plutôt du paiement et de l'acquisition de marchandises lors de marchés périodiques tenus sur les lieux de cultes. Ils sont du reste attestés par des sources littéraires.

Antiquité – Empire romain

P. VIPARD, *La (future) Normandie dans l'espace nord-occidental d'après les sources écrites antiques du 1^{er} au 4^{ème} siècle*

L'a. étudie l'espace normand au sein du cadre administratif, celui de huit cités qui appartiennent, en partie au moins, à une Armorique qui n'a de réalité administrative que dans la *Notitia Dignitatum*. Après la Conquête, en effet, le découpage de la Gaule évolue : sous Auguste – c'est l'hypothèse Goudineau – une grande « Belgique » comprendrait également la Bretagne armoricaine et la Normandie. Elle correspondrait alors à la zone du statère, en opposition à celle soumise à l'influence économique romaine (la zone du denier). Vers 15/20 ap. J.-C., sous Tibère, on retournerait à une situation proche de celle prévalant à l'époque de l'Indépendance : les cités de Normandie et de Bretagne

sont intégrées à une zone plus romanisée, avec notamment Autun et Lyon. La future Normandie émerge au moment de la ré-
forme de Dioclétien, datée hypothétiquement de 297-298, et la création d'une *Lugdunensis Secunda* avec Rouen pour capitale, une province qui sera réorganisée dans la seconde moitié du IV^{ème} s.

La Haute-Normandie est assez bien intégrée dans les réseaux d'échange (Seine, proximité de l'embouchure du Rhin, réseau viaire d'Agrippa), alors que la Basse-Normandie est laissée plus à l'écart. On relèvera chez l'a. une méfiance vis-à-vis des données tirées de l'examen du seul matériel archéologique, malgré la relative faiblesse des sources documentaires.

F. PILON, *Le faciès monétaire rouennais au « Haut-Empire »*

L'a. poursuit ses intéressantes recherches sur la mise en contexte des monnaies issues de sites, Rouen en l'occurrence, qui a livré ces dernières années 1.041 exemplaires stratifiés issus de huit fouilles. On retiendra particulièrement sa définition d'une « DNum » (Datation Numismatique), constituée par la synthèse des différentes « DEP » (Dates Estimatives de Perte), un report du *terminus post quem* de la perte des monnaies.

J. CHAMEROY, *Circulation monétaire et échanges commerciaux à Rouen au Bas-Empire : les données du mobilier numismatique et céramique des fouilles de la cathédrale*

Les fouilles de Rouen ont livré 3.638 monnaies antiques, dont 98% sont postérieures à 260. Comme nous reviendrons prochainement sur l'importante monographie que l'a. a consacrée récemment au numéraire de Rouen, nous nous contenterons de relever ici d'intéressantes considérations relatives au transfert des monnaies. Si par la route, les sommes sont légalement plafonnées à 1.000 *folles*, de plus grandes quantités de monnaies sont transportées par voie fluviale dans des centres de redistribution comme Reims, siège d'un *thesaurus* au Bas-Empire.

C. ALLINNE et P.-M. GUIHARD, *Blainville-sur-Orne (Calvados). L'apport de la numismatique à l'interprétation du site*

Blainville-sur-Orne est un petit établissement rural portuaire (fin I^{er} au IV^{ème} s.), associant une maison de deux pièces de 45 m² à une petite zone d'accostage (16,5 × 6 m). Les sols extérieurs datés de la fin du II^{ème} - déb. III^{ème} s., constitués de terre battue, ont protégé des monnaies perdues dans la boue lors des intempéries. Le numéraire récolté est quantitativement très limité malgré les nombreuses réfections successives : 21 monnaies recueillies jusqu'en 2009, 78 découvertes plus récentes étant seulement citées pour mémoire. Aucune surface de circulation n'ayant été mise en évidence, les monnaies proviennent d'un remblai de 15 cm d'épaisseur. Les contextes sont repris sous forme de tableau (p. 127, fig. 5) : on y relève des associations tout à fait classiques. Sur 21 ex. s'achevant en 330/341 (URBS ROMA, GLORIA EXERCITUS), on note trois imitations de DIVO CLAUDIO (supposées d'origine italienne, mais cet élément important n'est malheureusement pas mentionné), ainsi que dix imitations radiées appartenant à la classe 4 que nous avons définie en 1980. Une telle homogénéité des imitations radiées est suffisamment rare pour être mentionnée. S'y ajoute un demi *dupondius* lisse, de 8,62 g. Cette petite série provient de cinq ensembles stratigraphiques différents.

Même si les constatations méthodologiques sont les bienvenues, on trouvera une certaine tendance à exagérer l'importance économique du site en tant que lieu d'échange, du moins si l'on se fie aux seules monnaies. En effet en divisant le nombre de pièces (21 + 78) par le nombre d'années (60 ans d'occupation monétarisée), on arrive tout au plus à la perte d'1,5 pièce par année, ce qui reste d'autant plus faible que la masse des monnaies en question est particulièrement réduite.

Moyen Âge

P. LAJOYE, *Monnaie, commerce et échanges dans la province ecclésiastique de Rouen*

du v^{ème} au vii^{ème} siècle : le témoignage des sources hagiographiques

Les dépouillements des sources hagiographiques sont assez décevants pour l'histoire monétaire normande. Pour la province ecclésiastique de Rouen, l'a. a repéré à peine deux mentions se rapportant au vi^{ème} s. : il s'agit du rachat par l'évêque de Lisieux, pour vingt pièces d'or, d'un condamné à mort, et surtout de la distribution de monnaies d'or à des enfants de Guernesey afin de les détourner du paganisme (source du vii^{ème} ou viii^{ème} s. mais concernant le vi^{ème} s.). Bien plus, aucun texte ne concerne des transactions commerciales spécifiques à la Normandie. En revanche, il existe quelques rares mentions relatives au commerce du vin et de la cire, denrées indispensables au culte. Il faut attendre le viii^{ème} s. pour voir mentionner le transport des marchandises ou les voies commerciales. Faute de données strictement numismatiques, c'est finalement sur le déplacement des personnes que l'a. jette son dévolu. Si elles sont rarement attestées au vi^{ème} s., elles deviennent plus fréquentes au siècle suivant même s'il s'avère malaisé de faire la part du vrai et du faux dans les récits hagiographiques. La carte de répartition des personnes d'origine étrangère devient un peu plus parlante lorsqu'elle est mise en parallèle avec des cartes de distribution d'objets archéologiques : plaques-boucles triangulaires, objets anglo-saxons, fibules ansées symétriques franques. Quant aux monnaies émises localement, on en connaît seulement trois recueillies sur des sites de Grande-Bretagne. Cette séparation des circulations continentale et insulaire sera mise en évidence dans les textes suivants.

J.-Chr. MOESGAARD, Les ateliers monétaires normands dans la tourmente viking

Partant du constat qu'un atelier monétaire fait partie des institutions politiques, l'a. s'interroge sur ce qu'il devient lorsque la ville émettrice est pillée, qu'elle se trouve sous la menace constante de l'ennemi ou qu'elle est purement et simplement occupée.

Les ateliers monétaires carolingiens du futur duché de Normandie ne relèvent pas d'une unité économique cohérente. Dans la seconde moitié du ix^{ème} s., la future Haute-Normandie était tournée vers l'Île-de-France tandis que la future Basse-Normandie dépendait plutôt de la zone de circulation monétaire de la Loire. Les ateliers monétaires carolingiens « normands » sont au nombre de neuf ; six sont des villes épiscopales, trois jouissent d'un autre statut (*pagus*, *abbaye*, *curtis*). Deux ateliers sont actifs de 754/5 à 898 : Rouen et, plus encore, *Curtisasonien*, un site toujours indéterminé du sud du département de l'Orne.

Les incursions vikings, des pillages au départ, débutent dès les années 840. À la fin du ix^{ème} s. et surtout au x^{ème} s., il s'agit d'une véritable colonisation. L'activité des ateliers est variable. Ainsi *Curtisasonien* semble fermer en 924, à l'occasion de la concession de la région aux Normands. Bayeux en revanche ne semble pas touché et Lisieux, de son côté, poursuit sa production jusque vers 920. L'important atelier de Rouen, actif dès l'époque mérovingienne, émet à partir de 822/823, redevient actif après l'édit de Pîtres en 864, mais la totale désorganisation des émissions rouennaises à la fin du ix^{ème} s. peut sans doute être mise sur le compte des raids vikings, localement bien attestés dans les années 883-891 et qui ont provoqué des perturbations dans le fonctionnement de l'atelier de Rouen : poids faible, style et orthographe défailants. De même, en Basse-Normandie, la pression normande sur les côtes, pendant le premier quart du x^{ème} s., a vraisemblablement provoqué une concentration de la production à *Curtisasonien*, à l'intérieur des terres. Après leur installation définitive, les Normands inaugurent rapidement un monnayage de type franc.

G. WILLIAMS, Monetary contacts between England and Normandy, c. 973-1180 : a numismatic perspective

L'a. examine les liens économiques entre l'Angleterre et la Normandie, jusqu'à la

perte de celle-ci par les Anglais en 1204. L'unification politique et monétaire de l'Angleterre se réalise sous le règne d'Edgar (959-975), qui émet des *pennies* à haute teneur en argent. Au fil du temps apparaissent différentes réformes imposant la *renovatio monetae*, c'est-à-dire la refonte de tout le monnayage, acte s'accompagnant de l'interdiction de faire usage des monnaies obsolètes. Le bénéfice pour le roi d'une telle refonte ne doit cependant pas être surestimé. L'avantage de ces retraits toujours est le nettoyage de la circulation toujours composée, en Angleterre, de dénominations récentes uniformes en masse et en titre. En revanche, le monnayage normand du XI^{ème} s. est nettement moins régulier. L'a. rejette l'hypothèse de J.-Chr. Moesgaard, qui voyait autant de *renovationes monetae* qu'il y avait de stades de dégénérescence des types immobilisés.

Il y a peu de témoignages de transferts de monnaies entre l'Angleterre et la Normandie avant 1066. Sur l'île, du reste, la législation interdit la circulation d'espèces étrangères, et elle semble avoir été soigneusement respectée si l'on en juge par le peu de pièces exogènes retrouvées sur les sites. L'existence de nombreux petits ateliers portuaires dans le Kent et dans le Sussex montre que la politique était de procurer de la monnaie nationale aux étrangers venant commercer dans l'île. Le même principe était peut-être appliqué sur le continent, mais aucune source législative n'a été conservée et l'archivage des découvertes laisse à désirer. Les rares trouvailles mentionnées semblent montrer que le numéraire saxon, étant donné sa qualité, était immédiatement refondu et recyclé.

Au final, la Conquête n'exerce aucune influence sur les deux systèmes : même les noms des monnayeurs des ateliers anglais restent anglo-saxons ou anglo-scandinaves et il faut attendre le règne d'Henry I^{er} (1100-1135) pour voir apparaître des monnaies portant des anthroponymes normands ou français.

J. LE MAHO, *Avant et après les Normands. Les lieux d'échanges dans l'espace fluvio-maritime normand au haut Moyen Âge (VII^e-X^e siècle)*

L'a. examine l'impact des raids scandinaves sur l'histoire et la topographie des lieux d'échange de la province de Rouen au haut Moyen Âge, une aire géographique qui correspond à l'axe fluvial de la Seine, et des deux routes côtières menant l'une vers Quentovic, l'autre vers l'embouchure de la Vire.

Deux constatations s'imposent : d'une part la confirmation de l'importance des sites implantés en fond d'estuaire, dont Quentovic est le prototype, et d'autre part celle de la désertification, à la fin de l'époque carolingienne, des *vici* et lieux de marchés au profit des *castella* proto-urbains ou des petits bourgs fortifiés. J. Le Maho insiste sur l'importance de Rouen, disposant de plusieurs petits ports secondaires implantés le long de la Seine.

L'impact des raids vikings ne peut être nié. En 885, Rouen est occupé et en partie rasé. Vers 900, on assiste à une vaste campagne de restauration de la ville : réfection de certains tronçons de l'enceinte, renouvellement de la voirie, densification rapide de l'habitat *intra muros*. Notons que le peuplement de la ville est souvent effectué sous la contrainte. Le même principe est observé dans le *castrum* de Lillebonne.

Pour l'a., un traité avec les Carolingiens aurait permis l'occupation des ports fluviaux par un groupe de Scandinaves. Conclu peu avant 900, cet accord aurait porté sur la cession aux Normands de l'ensemble du territoire compris entre la mer et l'Andelle, cours d'eau marquant la limite du pays de Rouen. Cette hypothèse semble confirmée par la toponymie : en aval du confluent de la Seine et de l'Andelle, une trentaine de localités portent aujourd'hui encore des noms nordiques.

Au cours de la période pré-normande, le pouvoir laïc est très présent sur les lieux d'échanges. Une grande transformation

survient dans les dernières décennies du IX^{ème} s. : face à la menace normande, on observe un exode des communautés monastiques. Elles ne sont dès lors plus en mesure d'administrer leurs propriétés qui finissent soit par être réunies au domaine public, soit par passer sous le contrôle d'abbés laïcs. Ainsi sont créées les conditions qui vont provoquer le processus d'enchâtellement de la seconde moitié du IX^{ème} s., et l'intégration dans les sites fortifiés des populations, plus pour des raisons fiscales que sécuritaires.

Th. CARDON, Les petites monnaies étrangères en Normandie aux XIV^e-XV^e siècles : provenances, modalités d'introduction et circulation

L'a. étudie le rôle et l'origine de la monnaie d'appoint, celle destinée aux petites transactions quotidiennes et à l'aumône, circulant en Normandie du début du XIV^{ème} à la fin du XV^{ème} s. Ce petit numéraire est constitué de « monnaies noires », frappées dans un billon de très bas aloi. La frappe de ces pièces de faible valeur est en réalité très peu profitable à l'État et leur émission est souvent remplacée, faute de mieux, par des frappes seigneuriales imitatives, par des petites monnaies étrangères d'une valeur équivalente, ou encore par le maintien dans la circulation de monnayages obsolètes. Th. Cardon relève la présence en Normandie de nombreuses monnaies noires aux types assez divers et provenant essentiellement du Portugal, de Flandre et de Namur. La date d'arrivée et la perte de la plupart de ces monnaies se place durant les années 1360-1385, mais aucune généralisation n'est possible.

Concernant les monnaies portugaises, il faut distinguer la circulation des deniers de celle des demi-réaux. Les premiers sont attestés par 10 ex. (carte 2, p. 212), offrant des types variés d'Alphonse III à Ferdinand I^{er} (1248-1383). D'après les trésors, l'introduction des deniers est tardive : elle se place dans la décennie 1360-1370, même si des exemplaires résiduels apparaissent encore vers 1426/1427. Deux zones de diffusion privilégiée sont mises en évi-

dence : La Rochelle et l'estuaire de la Seine. Les demi-réaux sont ceux de Jean I^{er} du Portugal (1385-1433) ; ils sont attestés par quinze unités (carte 3, p. 214), avec des concentrations autour de La Rochelle, dans le Maine et la Sarthe, mais également dans tout le quart sud-ouest de la France. Leur présence semble anecdotique après 1421.

Les monnaies de Flandre et de Namur doivent être séparées en plusieurs types, par exemple la mite de Flandre au « L » majuscule et ses imitations namuroises. En 1331, Louis de Crécy (1322-1346) frappe une monnaie noire de faible valeur, la mite, émise jusqu'en 1346, qui connut un grand succès en Flandre et dans les régions limitrophes, au point que des imitations fidèles furent produites par les petites seigneuries mosanes durant les années 1350-1380. La circulation de ce monnayage d'imitation, absent de sa région de production, se cantonne à un territoire restreint : la basse vallée de la Seine et le Limousin (carte 4, p. 215). Leur absence des trésors de monnaies noires haut normands antérieurs à 1360 et ceux postérieurs à 1406 fournissent un bon cadre chronologique.

L'a. s'interroge sur les modalités d'introduction et de circulation de ce monnayage. Il faut d'une part noter l'importance des ports pour la diffusion des monnaies portugaises : La Rochelle et Harfleur qui compte une communauté portugaise au début du XIV^{ème} s. Ils bénéficient de privilèges économiques, fiscaux et judiciaires accordés par Philippe le Bel et confirmés par la suite. Concernant les monnaies portugaises, l'a. évoque l'existence possible de dépôts votifs liés au culte de Saint-Jacques de Compostelle, parfois en milieu funéraire, mais aucune route maritime n'est attestée pour le pèlerinage et la distribution côtière est difficile à justifier dans un cadre strictement religieux. À côté de l'introduction de monnaies étrangères en tant que témoignage de liaisons commerciales, il convient également de s'interroger sur la frappe de séries destinées exclusivement à l'exportation à par-

tir de la fin du ^{xiv}^{ème} s. C'est le cas des mites namuroises au « G », pour lesquelles l'a. suppose un envoi direct par voie maritime depuis le comté de Namur jusque dans la basse vallée de la Seine. La double mite namuroise au lion présente un cas de figure encore plus abouti car aucun exemplaire ne semble avoir été à ce jour découvert sur le territoire belge.

En conclusion, Th. Cardon distingue deux espaces économiques au sein du monde normand. Un premier, côtier et fluvial, est alimenté en petit numéraire directement par les réseaux commerciaux maritimes. Un second, plus à l'intérieur des terres et couvrant l'actuel département de l'Orne et le sud du Calvados et de l'Eure, est peu touché par les monnaies noires introduites via les ports normands ; il semble se rattacher au bassin de la Loire, confirmant là encore l'importance des voies navigables pour l'économie et la diffusion des monnaies noires.

Les conclusions générales du colloque sont celles de Marc Bompaire, qui s'attarde sur deux axes. D'une part, il insiste sur l'apport majeur des monnaies provenant de contextes archéologiques, un domaine encore trop peu exploité : « la principale faiblesse [des] publications de monnaies de fouilles tient à leur faible intégration dans la démarche de construction du raisonnement archéologique voire à une complète déconnexion ».

D'autre part, la monnaie doit être replacée dans son contexte historique, sans lequel son étude n'a aucun sens. Là aussi, deux directions sont relevées. D'un côté, le point de vue du pouvoir émetteur : « La monnaie [...] n'est que très rarement produite en fonction des besoins des utilisateurs [...] mais la fabrication est d'abord définie en fonction des besoins de l'autorité émettrice ». Et de l'autre, le point de vue de l'utilisateur.

L'alimentation en numéraire d'une région, grande ou petite, est tributaire de facteurs multiples. Dès lors toute étude numismatique digne de ce nom doit se fonder non seulement sur une analyse minutieuse des

sources contextuelles, qu'elles soient historiques ou archéologiques, mais encore sur un examen tout aussi minutieux des monnaies – on pense au rôle majeur des imitations et des copies.

Jean-Marc DOYEN

Giuseppe COLUCCI (dir.), *EOS V, Collana di studi numismatici*, Bari, Ed. Scorpione, 2013, 446 p., ISBN 978-888099299-8

LA PARUTION DE CE VOLUME DE LA SÉRIE *EOS* constitue une performance. Ponctuellement, un an après la tenue du ^{iv}^{ème} Congrès italien de numismatique à Bari en novembre 2012, *EOS V* en publie les Actes à la fin de 2013, sous une belle présentation typographique. Comme c'est désormais la tradition, les travaux de ce congrès avaient été partagés en deux parties. D'une part, des thèmes relatifs à l'Antiquité classique de l'ancienne *Apulia* et, dans ce cadre, les monnayages de Tarente et d'Héraclée. D'autre part, des thèmes relevant de la période médiévale, qui ont touché cette fois aux émissions italiennes des Ostrogoths et des Lombards.

Toutes les réflexions sur le monnayage tarentin prennent inévitablement leur départ dans l'ancienne étude d'Arthur EVANS (*The horsemen of Tarentum*, NC, 1889), en y apportant des enrichissements et ajustements. L'atelier monétaire de Tarente figurait parmi les plus actifs de la *Magna Graecia* et son monnayage est plutôt linéaire. À l'exception de la réduction pondérale qui est à situer peu après la bataille d'Héraclée (280 av. J.-C.) et, selon certains auteurs, plus précisément autour de 275 av. J.-C. (époque de la Guerre de Pyrrhus), le monnayage tarentin offre peu d'éléments permettant d'assurer sa chronologie. A. Evans avait centré son étude sur les didrachmes présentant à l'avvers un cavalier. Se fondant aussi sur les travaux de Louis Sambon, il avait proposé pour cette série qui couvre presque 250 ans, une distribution en dix groupes correspondant à des périodes de durée variable. Cette distribution était le résultat de l'observation d'affinités stylistiques, mais aussi de

la recherche de possibles points d'ancrage chronologiques.

La contribution de Wolfgang Fischer-Bossert se situe dans la ligne de ces études anciennes. Cet auteur est convaincu de la solidité de l'agencement de la distribution qui avait été envisagée par A. Evans. S'appuyant sur des exemples concrets, il relève cependant la fragilité de certaines options chronologiques. Il examine aussi la contribution qu'apportent à la définition chronologique des séries, les méthodes d'investigation plus modernes telles que l'étude de la séquence des coins, l'observation des surfrappes et les données fournies par les trésors. Mais il doit admettre également que ces méthodes ne permettent pas, pour des raisons objectives, de parvenir à des certitudes absolues.

Renata Cantilena formule, elle aussi, des considérations sur les « *cavalieri* » de Tarente, en se concentrant sur les décennies qui suivent la réduction pondérale (*grosso modo* les périodes VI à IX d'Evans). Elle aborde notamment la thématique de la durée et du rythme de la production monétaire et celle de la datation des didrachmes habituellement dénommés campano-tarentins. Le flux de la production monétaire à Tarente, comme dans d'autres cités à cette époque, n'est pas continu, mais doit être vu en connexion avec la nécessité de disposer de monnaies pour faire face à des dépenses publiques ponctuelles. Sans l'appuyer ouvertement, R. Cantilena semble admettre la thèse selon laquelle les anthroponymes inscrits sur les monnaies seraient les noms de citoyens nantis auxquels incombait le financement d'une émission monétaire destinée à subvenir à une exigence publique donnée. D'une manière générale, l'auteur a tendance à croire que les diverses émissions correspondent à des périodes limitées dans le temps, mais caractérisées par une production intensive. La politique de guerre de Tarente impliquait des dépenses considérables, et les émissions de monnaies en argent (tout comme celles en or) sont à considérer en relation avec les dépenses militaires, notamment le paiement de trou-

pes mercenaires. Le paiement du tribut à Rome et aux cités alliées de celle-ci, après la reddition de Tarente en 272 av. J.-C., est probablement la cause immédiate des émissions campano-tarentines. Il s'agit d'émissions qui suivent les lignes d'une part du monnayage campanien (système pondéral et présentation d'une tête féminine au droit) et d'autre part du monnayage tarentin traditionnel avec le type du cavalier au revers. Le type de Taras chevauchant un dauphin, qui est l'image exprimant par excellence l'identité de Tarente, y est absente. Cette typologie semble définir l'aire de circulation préconisée pour ces émissions. La présence de monnaies campano-tarentines dans des trésors, en association avec des monnaies de *Neapolis* et d'autres cités campaniennes mais aussi avec des séries romano-campaniennes, notamment celles avec l'« Apollon/cheval », suggère la thèse selon laquelle ces monnayages répondaient tous à une destination commune. S'il pouvait être déterminé avec certitude que les émissions campano-tarentines ont été produites dans l'atelier officiel de Tarente, à une époque où le monnayage proprement tarentin avait subi sa diminution pondérale, on pourrait estimer alors que ces émissions représentent un épisode très significatif d'une production parallèle de monnaies selon un étalon fort, car destinées à des paiements externes.

Marina Taliercio Mensitieri aborde les aspects afférents aux émissions de numéraire divisionnaire tarentin en argent. Il s'agit d'une production très significative en raison des quantités émises et de la pluralité des types au cours d'une longue durée. En l'absence d'études systématiques sur le développement de ce monnayage, l'auteur – qui se concentre sur la période autour du ^v^e siècle – dresse un inventaire des diverses phases d'émission en se fondant sur des critères typologiques et métrologiques. S'il s'agit d'un monnayage essentiellement à caractère fiduciaire, il est aussi indubitable que l'identification des tendances pondérales de la monnaie permet de suivre l'évolu-

tion socio-économique de la cité et des relations de celle-ci dans l'espace plus vaste de la région. Cette analyse conduit à considérer avec attention la possibilité d'une structure binaire du système divisionnaire tarentin. L'organisation du numéraire selon une relation de 1 à 2 (dioboles, oboles, hémioholes ; litra et hémilitra) restera inchangée pendant une longue période jusqu'au moment de la venue d'Hannibal en Italie.

Le monnayage en or est traité par Stefania Montanaro. En premier lieu, celle-ci souligne le fait que les émissions en ce métal précieux étaient liées à des circonstances extraordinaires : pour y faire face la cité était confrontée à la nécessité de dépenses publiques d'envergure. Il s'agit de dépenses essentiellement de nature militaire, à savoir, la rémunération des chefs de guerre appelés à venir au secours de la cité et des troupes mercenaires étrangères. Avant la conquête romaine, Tarente menait constamment une politique de guerre, nécessitant des dépenses considérables sur de longues périodes. Il n'est donc pas surprenant que les émissions en or de Tarente se caractérisent par une fréquence, une variété et une abondance très frappantes. L'auteur rappelle les efforts de la doctrine numismatique pour classer le monnayage en or tarentin en périodes chronologiques correspondant à la présence dans la cité de chefs militaires étrangers : Archidamos de Sparte (340-334), Alexandre le Molosse (334-330), Akrotatos (315-314), Cléonyme (302), Pyrrhus (281-276-272), Hannibal (212-209). Dans la ligne du classement établi par W. Fischer-Bossert, S. Montanaro identifie trois phases pour les émissions tarentines en or : (a) 340-302 ; (b) 281-276 ; (c) de 276 jusqu'à la conquête romaine en 272. Suivant W. Fischer-Bossert, elle exclut l'existence d'émissions en or liées à la présence d'Hannibal dans la région.

Sur les trouvailles de monnaies de Tarente en terres lointaines dépassant le cadre territorial sous influence politique de la cité, Giovanni Gorini tient à souligner la différence entre deux notions. D'une part, la

circulation à l'étranger des monnaies de Tarente en tant que numéraire accepté dans les activités quotidiennes ou reflétant des échanges commerciaux importants et, d'autre part, une simple présence déliée de toute activité économique. À la lumière des dépôts retrouvés, l'auteur note qu'à bon droit on peut affirmer que le numéraire de Tarente revêtait un rôle international. Grâce à la stabilité de son aloi, la monnaie tarentine a atteint des terres lointaines. Sa présence est attestée dans toute la Grande Grèce, en Italie centrale et septentrionale, mais aussi dans des lieux plus éloignés (Gaule septentrionale, Bosnie, Moravie, Maroc). G. Gorini précise cependant que cette présence dans des terres lointaines ne traduit pas nécessairement l'existence d'échanges commerciaux, mais serait plutôt liée au retour de mercenaires ayant combattu dans le sud d'Italie, vers leurs lieux d'origine en apportant avec eux des pièces tarentines en tant que souvenir ou comme pécule. Et cela vaudrait non seulement pour les pièces en argent, mais aussi en bronze.

Dans le cadre de cette partie du volume consacrée aux anciennes cités d'Apulie, Giuseppe Sarcinelli présente le monnayage d'Héraclée* en se concentrant surtout sur les émissions en bronze. Il s'agit d'une étude étoffée et bien documentée. L'auteur procède notamment à un réexamen du corpus inventorié par Frances van Keuren, en tirant profit des trouvailles récentes. Sur la base d'éléments de différenciations typologiques et pondérales, il dresse un classement en douze groupes, qu'il décrit minutieusement et qu'il accompagne d'un assortiment photographique bien choisi.

Les émissions d'un petit numéraire d'argent caractérisées, au droit, par la tête d'Athéna et, au revers, par l'image d'Hercule agenouillé étranglant un lion, sont disputées par les ateliers de Tarente et d'Héraclée. Dans une troisième partie du

* Rappelons aussi l'article de G. GORNI, Gli efori sulle monete di Heraclea Lucaniae, *RBN CXLV* (1999), p. 83-90.

volume, Marco Miglioli et Alberto Campana se fixent comme objectif d'établir des critères de distinction. Leur contribution a l'avantage de présenter un inventaire assez étoffé de ce monnayage en mettant en évidence des particularités anatomiques des représentations figurées. Sur la base des constatations et considérations développées dans leur analyse, les auteurs suggèrent des critères de distinction qui, à notre avis, sont de nature trop subjective et de ce fait difficiles à appréhender.

En conclusion de la partie du volume relative au monnayage tarentin, Corrado Minervini présente un panorama de la colonisation grecque en Italie du Sud : rien de nouveau, mais un rappel est toujours utile. Pour sa part, Serafina Panistri présente la réalisation du site web de l'État italien dans le domaine numismatique, en focalisant les avantages pour l'étude du monnayage grand-grec. Elle décrit la structure, l'articulation et les finalités de ce nouvel instrument de recherche. Avec la publication complète et claire dans *EOS IV* des 895 pièces du trésor *Tarente* 1883 conservées dans le musée de cette ville, ainsi que des études qui l'accompagnent*, le présent volume semble constituer une étape incontournable dans les recherches concernant le monnayage tarentin.

Dans le cadre de la seconde partie du Congrès, les pages consacrées aux monnayages lombard et ostrogoth sont précédées, en guise d'ouverture, par le discours de Lucia Travaini en hommage à Ermanno Arslan, auquel le Congrès a octroyé la médaille d'or au titre de « maître ès numismatique ». Chercheur très actif, E. Arslan continue à déployer de multiples activités et ses voyages d'intérêt numismatique et archéologique le voient séjourner encore dans plusieurs pays. En parcourant sa carrière, L. Travaini – presque par un jeu de situations – relève que E. Arslan est né

sous le signe du lion**, et que telle est la signification de son nom arménien.

La contribution d'E. Arslan au Congrès porte sur un sujet qui l'a toujours intéressé : les premiers établissements des Lombards en Italie et les phénomènes de greffe de leur monnayage sur des modèles byzantins. L'arrivée des Lombards en Italie avait eu comme corollaire la rupture de l'unité du monde romain, l'instauration de frontières et l'exclusion du monnayage byzantin de la circulation dans les territoires sous leur contrôle. Il était cependant inévitable de maintenir quelques formes de continuité, ne fût-ce que pour des raisons liées à la psychologie populaire. Ainsi, les types byzantins furent imités à partir de ceux qui avaient eu une certaine diffusion dans la région. Dans le sud de l'Italie, à Bénévent, l'émission de monnaies pseudo-impériales en or et en argent s'est poursuivie dans le temps, accompagnée d'une détérioration des légendes.

De son côté Michele Assolati a traité de la disponibilité de numéraire en bronze lors des invasions ostrogothes et Daniele Castrizio s'est concentré sur les années de la fin de l'Empire romain et les monnayages émis sous Odoacre et Théodoric, en proposant une chronologie relative des séries de monnaies de cette période. Dans le cadre d'une approche davantage axée sur les aspects archéologiques, Alessia Rovelli a fait part de son expérience au sujet des fouilles menées à Rome (à la suite des travaux pour le métro) près des *Fori imperiali* et de la *Piazza Venezia*, où ont été identifiés les locaux d'un atelier métallurgique qui pourrait bien avoir servi pour la frappe des émissions en cuivre des VI^{ème} et VII^{ème} siècles. À partir de ces fouilles, A. Rovelli élargit la recherche à celles – toujours à Rome – de la *Basilica Hilariana* et de la *Crypta Balbi*, pour pousser jusqu'à

* Voir la recension dans le *BCEN* 50/1, p. 136-139.

** On se souviendra de l'intérêt de cet auteur à l'égard de l'importance accordée aux signes zodiacaux dans l'Antiquité. Cf. E. ARSLAN, *Astri e potere nel mondo romano*, *BCEN* 50/2, p. 145-152.

Naples où des travaux pour le métro ont également donné lieu à l'ouverture de divers chantiers archéologiques. Sur la base des résultats de ces fouilles, A. Rovelli analyse certains aspects de la circulation de la petite monnaie en bronze. Naples, en particulier, n'ayant pas possédé d'atelier monétaire propre pendant une très longue période (de la fin de l'ère hellénistique jusqu'au règne de Constantin II), constitue un point d'observation privilégié pour l'étude du rayonnement des monnaies frappées dans les divers ateliers byzantins, y compris Rome.

L'ensemble des contributions au titre de cette seconde partie du Congrès se conclut par un texte de G. Ruotolo, qui – avec un riche assortiment de belles photos – traite de la transposition dans le monnayage lombard des notions romaines de *pietas* et de *sanctitas*, et par une présentation de G. Colucci au sujet d'un intéressant sceau en plomb de princes lombards de Salerne.

Gaetano TESTA

VIENT DE PARAÎTRE

W. GEETS, *Rekenmunt en klinkende munt in de Zuidelijke Nederlanden – Een complexe en intieme relatie (13^{de}-18^{de} eeuw)*, 2014, A4, 71 p. ill. coul., ISBN 978-90-822-1960-9 – €24 + port (disponible chez l'auteur willy.geets@skynet.be)

AU COURS DE L'ANCIEN RÉGIME, LES paiements étaient effectués en monnaie courante et/ou en nature. La trop grande diversité des monnaies tant indigènes qu'étrangères ne s'est pas retrouvée dans les comptes. Pour ceux-ci, on utilisait plutôt une monnaie de compte, qui était l'unité de référence choisie par l'auteur du compte au moment de l'établir. Celle-ci dépendait donc de l'époque, du lieu et du type de transaction. La monnaie de compte était éventuellement complétée d'une « monnaie-lien » ou une indication de valeur.

Les questions principales auxquelles nous essayons de répondre sont :

- Pourquoi y a-t-il une différence essentielle entre la monnaie « sonnante et trébuchante » et la monnaie de compte ?
- Comment cette différence s'est-elle manifestée en Flandre et en Brabant du XIII^{ème} au XVIII^{ème} siècle ?
- Quels étaient les liens entre les différentes sortes de monnaies de compte dans ces deux régions pendant cette même période ?
- Comment se présentaient alors vraiment les comptes, et comment y étaient présentées les monnaies de compte et les unités de compte ?

Il y est aussi question tant de la typologie de la monnaie de compte, que des concepts sémantiques, ainsi que du phénomène de la dévaluation quasi continue de la monnaie d'argent.

La Flandre et le Brabant sont traités séparément pour la période précédant l'unification monétaire de 1433. La problématique des monnaies d'or est également évoquée.

Cet ouvrage s'adresse à la fois au numismate, au médiéviste, au paléographe, au généalogiste, à l'historien local, à l'expert du patrimoine et de la famille et des héritages, bref, à tous les profanes et chercheurs intéressés par l'étude de documents anciens. Trop souvent, nous avons dû constater que les recherches concernant les monnaies, l'argent et les unités de compte étaient la chasse gardée des médiévistes professionnels ou des historiens spécialisés en histoire d'argent. Il existe donc d'excellents travaux, qui constituent des mines d'informations de base essentielles relatives à la monnaie de compte, mais qui s'adressent exclusivement à des personnes partageant les mêmes vues professionnelles, et restant donc hors de la portée des chercheurs numismates.

Cette monographie est complétée de nombreux exemples paléographiques montrant comment se présentaient les comptes, et d'un lexique numismatique.

